

XENOPHON, Les Cahiers d'EPEE

Cahier n°17 – Mai - Juillet 2010

- **L'EDITORIAL** : « Que reste t-il de l'influence française ? »
- **L'ANALYSE STRATEGIQUE**
Les nouveaux affrontements économiques entre nations
Par Jean-Pierre Estival
- **L'ANALYSE ECONOMIQUE** :
Les enjeux des éco-industries sociales en Afrique
Par Thierry Téné
- **MANAGEMENT ET INFLUENCE** :
Quand l'influence dirigera l'entreprise
Par François-Bernard Huyghe
- **MANAGEMENT ET DEVELOPPEMENT** :
Les entreprises dans la lutte contre le VIH/sida
Par Sophie Stepanoff
- **ILS EN ONT PARLE**
 - › Les batailles du savoir
 - › Changement climatique et commerce mondial
 - › L'Europe dans l'engrenage afghan
 - › Israël & Palestine: à quand la paix ?
 - › Les enjeux économiques de l'éthique et de la conformité
 - › La gestion des minorités ethniques et religieuses dans l'armée
 - › L'émergence économique de l'Afrique
 - › Comment choisir son réseau d'influence ?
 - › L'approche globale, outil ou concept ?
- **ILS L'ONT FAIT**
 - › Le premier site-portal français de l'Intelligence économique
- **NOTES DE LECTURE**

Intelligence économique, renseignement et influence

- **L'intelligence économique**, sous la direction de Nicolas Moinet et Yves Chirouze
- **L'animation de la veille stratégique**, de Salima Kriaa Medhaffer et Humbert Lesca
- **Petite histoire de l'Intelligence économique**, de Nicolas Moinet
- **Influence et réputation sur internet**, de Xavier de Mazenod et François-Bernard Huyghe

Prévention et gestion des risques

- **La sécurité en entreprise**, d'Alexandre Masraff et Olivier Hassid

Relations internationales et mondialisation

- **Le Grand Nord, un nouvel enjeu**, de Viviane du Castel
- **Dictionnaire de la Russie**, sous la direction de Pascal Cauchy

Géopolitique et conflits

- **Kosovo, un conflit sans fin ?**, de Dušan Bataković
- **Dans le collimateur de l'OTAN**, de Boško Dukanac
- **Géopolitique mondiale de la drogue**, sous la direction d'Alexis Bautzmann
- **Afrique noire, poudre blanche**, de Christophe Champin

Terrorisme et criminalité

- **Les terroristes disent toujours ce qu'ils vont faire**, d'Alain Bauer et François-Bernard Huyghe

Economie et Gestion d'entreprise

- **Globality**, d'Harold Sirkin, James Memerling et Arindam Bhattacharya
- **Marques de luxe françaises**, de Jean Watin-Augouard
- **Vadémécum de l'entrepreneur TPE-PME**, sous la direction de Céline Laure
- **Vadémécum du patrimoine**, sous la direction de Véronique Couturier
- **Dictionnaire de la Banque**, de Thierry Duclos
- **Dictionnaire de l'Épargne**, de Patrick Lamy

Marchés émergents

- **Histoire de l'Afrique du Sud**, de Bernard Lugan

Sciences et techniques

- **Le développement durable**, sous la direction de Gabriel Wackermann

Civilisations et cultures

- **Voyage au pays des Gorani**, de Jean-Arnault Dérens et Laurent Geslin
- **Voyage au pays des Baloutches**, de Stéphane Dudoignon
- **Le prix à payer**, de Joseph Fadelle

Débats publics, débats d'idées

- **Crise, krash, collapsus**, de David Mascré
- **12 mesures pour 2012**, de François Billot de Lochner
- **Discours sur la guerre, ou la fatalité nécessaire**, de Claude Cebula

Histoire contemporaine

- **Opération Turquoise – Rwanda 1994**, du général Jean-Claude Lafourcade
- **Les CRS en Algérie**, de Jean-Louis Courtois et Michel Lejeune
- **Les Tirailleurs**, de Sandrine Lemaire et Eric Deroo
- **Les revues du 14 juillet**, de Jean-Claude Demory

Et aussi...

- **Le siècle de Jules**, de Philippe Chalmin

L'EDITORIAL

QUE RESTE-T-IL DE L'INFLUENCE FRANÇAISE ?

« La France peut-elle encore agir sur le monde ? Quelle est sa marge de manœuvre pour conserver un outil diplomatique influent, dans une société mondiale aux mutations à la fois nombreuses, complexes et qui ne lui sont pas nécessairement favorables ? »

Faisant écho aux interrogations et à l'alarmant constat émis en 2008, déjà !, par Nicolas Tenzer¹⁾, Frédéric Charillon s'inquiète ainsi à son tour, le « déclinisme » en moins, de la perte d'influence de la France dans le monde.

Dans un petit livre²⁾ très dense, parfaitement documenté et d'une rare hauteur de vue, il constate, non sans dépit, que « des pans entiers de la nouvelle scène mondiale échappent à une influence française substantielle ». Et que notre pays perd, lentement mais sûrement, sa « capacité de faire prendre par un autre des décisions qu'il n'aurait pas pris seul », ainsi qu'à « appuyer le déploiement de sa stratégie dans son ensemble », faute... d'en disposer, de l'avoir préalablement définie, fait connaître et mise en œuvre avec les moyens adaptés.

Peut-on en effet être influent sans stratégie d'influence, être puissant sans stratégie de puissance, définie, déployée... et assumée ?

Plus que d'une crise de déclin, au sens de perte de capacité ou de volonté d'influence politique, ne peut-on parler de renoncement des décideurs au sein de "l'exécutif", à la "grandeur" de la France ? Grandeur qui, pour être efficace et nous permettre de compter dans le monde, doit elle-même devenir stratégie pour maintenir une marge de manœuvre et une prise de parole (même avec des moyens limités), et dont la mise en œuvre suppose « la définition d'une mission, la revendication d'une liberté de ton, l'imposition d'une audace, ainsi que (à nouveau) les moyens de l'assumer ».

C'est donc bien de l'absence de stratégie de puissance dont la France manque aujourd'hui cruellement. Car de moyens, humains en particulier, nous ne manquons pas ; mais la France peine – quand elle le veut – à obtenir des postes stratégiques de niveau intermédiaire et sa propension à viser plutôt des postes de prestige ne lui garantit pas toujours une influence réelle et durable. Notre présence à Bruxelles en matière d'action extérieure et de défense en dit assez à ce sujet³⁾.

Et soyons clairs : le nombre (encore impressionnant) de nos ambassades, et plus largement, la présence quantitative française à l'international, diplomatique (la seconde au monde après celles des Etats-Unis) et culturelle, ne doivent ni ne peuvent faire plus illusion, comme le démontrent clairement nos auteurs et d'autres observateurs avec eux, dont le journaliste Franck Renaud dans son époustouflant (et cinglant) dernier livre⁴⁾.

« Incapable de structurer durablement des relations intellectuelles en profondeur avec les principaux lieux de pensée mondiaux, la France, se marginalise sur la scène internationale des idées » écrivait Tenzer. Moins « décliniste » là encore, Charillon préfère s'interroger sur « les atouts » de cette capacité de présence, dont le moindre n'est pas d'esquisser une pratique du *soft power* à la française, mais capacité qui « impose néanmoins de repenser le lien entre présence et influence, tant il apparaît que celui-ci n'est plus automatique ».

Pour ce faire, et « retrouver un semblant de puissance », la France, préconise-t-elle, se doit d'être présente, à terme, dans cinq domaines clés : un maillage intellectuel mondial, la conquête des marchés d'expertise, la performance de nos ambassades, la reconnaissance du rôle de la fonction publique dans l'action internationale et l'attraction des élites en France.

Objectifs et actions auxquels nous sommes tentés d'ajouter la promotion et la défense de la langue française, tant la puissance d'un Etat s'impose aussi, et naturellement, par sa langue lorsque celle-ci repose, porte et se confond avec sa culture, et à condition qu'elle soit vigoureusement défendue, partout et chaque fois qu'elle doit l'être. Est-ce toujours le cas pour notre langue et son usage dans les instances internationales, comme dans les relations d'affaires ?

Il faut lire attentivement, sur ce sujet, le petit opuscule que vient de rédiger Olivier Bleys à l'occasion de la célébration, cette année, de l'anniversaire des 40 ans de l'Organisation internationale de la francophonie. Résolument optimiste, mais lucide, il dit combien « la communauté des pays ayant le français en partage » constitue un formidable réseau, fort de ses 200 millions de locuteurs au-delà des 32 pays dont le français est (encore) la langue officielle, autant qu'un vecteur puissant d'influence mondiale. Mais combien également, il faudra de volonté, de courage, individuel et collectif, et de persévérance pour que le français continue de vivre et d'être parlé.

A ces conditions, la France pourra encore « compter » dans le monde, améliorer ses positions actuelles dans les domaines diplomatiques, géopolitiques, économiques et culturels, valoriser et faire préférer son expertise et se « faire aimer » à nouveau.

¹⁾ **Quand la France disparaît du monde**, de Nicolas Tenzer, aux éditions Grasset, collection "Essai". 140 pages au format 17,5 x 12 cm. 9€. ISBN 9782246748113

²⁾ **La France peut-elle encore agir sur le monde ?**, de Frédéric Charillon, aux éditions Armand Colin, collection "Eléments de réponse". 190 pages au format 13 x 20 cm. Bibliographie. 20€. ISBN. 9782200354800

³⁾ **Action extérieure et défense : l'influence française à Bruxelles**, sous la direction de Frédéric Charillon et Frédéric Ramel, avec la participation de Sophie Dagand, Samuel Faure, Olivia de Guerry, Marie-Hélène Houssin, Maryline Olszak, Mélanie Baumer et Delphine Donger, aux éditions de l'IRSEM (irsem@defense.gouv.fr) (Cahier n°1). 80 pages au format 16 x 24 cm. Bibliographie et nombreuses annexes.

⁴⁾ **Les diplomates. Derrière la façade des ambassades de France**, de Franck Renaud, aux éditions Nouveau Monde. 394 pages au format 00 x 00 cm, 21€. ISBN. 9782 847365184.

⁵⁾ **Voyage en francophonie. Une langue autour du monde**, d'Olivier Bleys, aux éditions Autrement. 65 pages au format 17 x 25 cm. Nombreuses photos couleur. Contacts et adresses utiles. 12€. ISBN 978246713901.

L'ANALYSE STRATEGIQUE

LES NOUVEAUX AFFRONTEMENTS ECONOMIQUES ENTRE NATIONS *

Par Jean-Pierre ESTIVAL

Le Président de la République allemande, Mr Horst KÖHLER, peu avant sa récente démission, justifiait la participation des forces allemandes en Afghanistan de la façon suivante : « Dans le doute et la nécessité, un engagement militaire peut être nécessaire pour protéger nos intérêts, par exemple la liberté des voies commerciales, par exemple en empêchant l'instabilité de régions entières qui auraient un effet négatif sur nos échanges, nos emplois et nos revenus ».

On ne peut être plus clair et les liens étroits entre les intérêts économiques et la guerre classique ont été officiellement mis en relief par le Président d'une grande puissance. Avant lui, l'ancien Président G.W.BUSH avait été encore plus explicite.

Il y a près de cinquante ans, le grand économiste français François Perroux, professeur au Collège de France, définissait ainsi le capitalisme : « le capitalisme est un mot de combat ». Cette définition est toujours d'actualité. Depuis 1990, le modèle d'économie planifiée de l'Union Soviétique s'est effondré sans livrer bataille. Et pourtant, alors que l'économie de marché est devenue la norme des relations économiques internationales malgré de nombreuses variantes selon les pays, et que les grandes puissances économiques, Russie exceptée, se sont ralliées à l'OMC (Organisation mondiale du Commerce), les relations économiques entre pays et entre méga-entreprises, sont devenues plus tendues qu'elles ne l'étaient à l'époque de la guerre froide.

En effet, les ambitions économiques et géopolitiques des nations et des multinationales n'ont jamais été aussi conflictuelles, servant souvent de prétexte à une guerre classique larvée ou déclarée.

Les marchés, qui n'ont jamais été en équilibre, contrairement à ce que préconisaient les économistes de l'école classique, sont devenus les nouveaux champs de bataille modernes. Ces marchés dégagent des forces souvent incontrôlées qui, comme la crise des *subprimes* l'a démontré, peuvent embraser économiquement des continents entiers et déstabiliser leur organisation. Les forces du marché sont devenues depuis peu de véritables ouragans semant la mort économique sur leur passage.

Les nations les plus faibles n'ont rien à gagner d'une telle résurgence de violence économique. Elles la payeront en termes de destructions d'entreprises, d'emplois, de perte de pouvoir d'achat et de régression économique, voire de perte d'identité. Elles deviendront peu à peu des nations dépendantes, condamnées à abandonner inévitablement une partie de leur souveraineté pour se soumettre aux règles formulées par les vainqueurs. La Grèce est le prototype actuel de ces nations qui ont perdu récemment leur autonomie économique pour une longue période, et de ce fait, leur autonomie politique.

La guerre économique mondiale est-elle déclarée ?

Stratégies offensives et défensives, esprit de conquête et de résistance, volonté de domination, extension des zones d'influence et d'*hinterland* pour certains, assujettissement aux règles des vainqueurs et perte d'indépendance pour d'autres, sont devenus les nouveaux marqueurs de la guerre économique moderne.

Les antagonismes actuels ne vont pas s'éteindre, bien au contraire, car la course aux matières premières et aux ressources énergétiques non renouvelables va attiser les convoitises, engendrant inévitablement tensions et même conflits, car ces ressources s'avèrent en grande partie limitées quantitativement dans un monde qualifié désormais de "fini" et, de plus, elles sont désormais sanctuarisées par des frontières politiques et géographiques dont on ne peut plus faire abstraction, comme les conflits récents du Caucase et du Moyen Orient l'ont démontré.

En matière de pétrole, la demande de la Chine a augmenté ces dernières années de l'ordre de 14% par an. Si cette tendance se prolongeait, la demande émanant de la Chine devrait avoir rattrapé, dans près de quinze ans, la demande émanant des Etats-Unis. Que se passera-t-il si on y ajoute celle de l'Inde ? Un conflit semble inéluctable si chaque citoyen ne veut pas renoncer un peu à son mode de vie.

Dès 1974, le Club de Rome avait déjà alerté le monde sur l'épuisement rapide des ressources naturelles. Il s'agissait non d'une prophétie mais d'une démonstration scientifique implacable que le monde a voulu vite oublier. Il convient impérativement donc de changer de mode de croissance si on veut que les chocs de demain soient beaucoup moins violents. Nos mentalités auront pourtant du mal à s'adapter, car elles ont été formatées par la loi du pétrole et des matières premières bon marché.

Préfèrera-t-on la guerre à la raison ?

C'est dans le cadre de ce décor angoissant que se joue désormais la guerre économique. Ses acteurs sont bien identifiés.

D'une part, les puissances planétaires que sont désormais la Chine, le Japon, l'Inde, la Russie, l'Amérique latine, les Etats-Unis et l'Union Européenne. La lutte pour la conquête des marchés et la sécurisation des approvisionnements constituera, en l'absence de gouvernance mondiale, le fondement de la guerre économique de demain.

D'autre part, les grandes multinationales des pays du Nord vont désormais se heurter aux prétentions et aux intérêts des nouvelles entreprises géantes des pays du Sud, désireuses elles aussi de s'investir sur le marché mondial. Rien ne pourra empêcher le choc violent de ces intérêts, d'autant que souvent ces grandes entreprises constituent le bras armé de leur pays d'origine, à commencer dans les pays à capitalisme d'Etat ou dans ceux qui pratiquent déjà une politique nationale de sécurité économique.

Le continent asiatique va voir déjà s'affronter les trois géants que sont la Chine, l'Inde et le Japon, non seulement pour la conquête des marchés, mais aussi pour celle des matières premières, des ressources énergétiques et des produits agricoles dont leurs populations et leurs industries ont tant besoin. Le défi lancé au reste du monde est proportionnel à la taille des populations concernées. Ces pays, incapables de nourrir leurs populations par eux-mêmes, sont en train d'inventer un nouveau colonialisme vert, dans le but d'accaparer les terres arables des pays émergents.

De même, pour sécuriser ses approvisionnements en ressources énergétiques et matières premières, la Chine a déjà pris les devants, en multipliant de par le monde son offre de coopération et de liquidités contre la fourniture des ressources dont elle a besoin. L'Inde et le Japon suivront, tandis que les routes terrestres et maritimes empruntées par ces flux sont en train d'être sécurisées, à commencer par celles de l'Océan Indien qui, comme l'a remarqué Robert Kaplan, va constituer le nouveau champ de bataille du XXI^{ème} siècle.

La Russie, humiliée depuis 1990, a trouvé dans ses ressources naturelles une arme efficace pour imposer l'hégémonie qu'elle avait coutume d'imposer autrefois par les armes. Non

seulement sa stratégie est désormais orientée contre celle des Etats-Unis, mais elle a aussi pour dessein de dominer une Europe trop dépendante en hydrocarbures. Par l'intermédiaire de multinationales géantes dont elle assure la maîtrise, la Russie est partie déjà à la conquête du monde, en multipliant ses contrats, en jouant l'approvisionnement de l'Europe contre celui de l'Asie, tandis que ses intérêts financiers contrariés par la crise économique la poussent toujours plus vers une alliance avec l'OPEP et vers la création d'une structure identique en matière de gaz.

L'Amérique du Sud est parvenue à recouvrer son indépendance économique, après avoir conquis son indépendance politique, tout en se faisant l'interprète d'une nouvelle doctrine de développement. Le sous-continent ne sera plus jamais le pré-carré des intérêts des puissances occidentales qu'il a été. Il n'a pas hésité à proclamer violemment sa souveraineté sur l'ensemble de ses richesses naturelles canalisant désormais les ambitions des multinationales qui avaient pris l'habitude de travailler en terrain conquis. Pour affirmer sa puissance, le sous-continent s'est structuré sur la base de plusieurs marchés où circuleront librement les hommes, les marchandises et les capitaux, tandis que le Brésil, par son potentiel démographique et économique, émerge désormais comme un futur géant planétaire. De plus, pour contrer les intérêts économiques des Etats-Unis, le sous-continent n'a pas hésité à multiplier les contrats de coopération avec la Chine et la Russie, augmentant ainsi la dangerosité de cette région du globe.

Les Etats-Unis, malgré leur résilience légendaire, sortiront diminués de la crise grave qu'ils ont contribué à créer avant de la propager dans le monde. Leur crédibilité en est fortement affectée. Ils ne retrouveront pas leur statut initial d'hyper-puissance régnant sans partage dans un monde unipolaire qu'ils dominaient sans peine. Le monde nouveau qui sortira de la crise sera multipolaire. Il leur faudra désormais partager le pouvoir pour la gouvernance du monde, et ceci ne se fera pas sans mal. Le Président Obama l'a reconnu récemment.

La Chine, partenaire à court terme, commence à amorcer une stratégie de distanciation, lente mais certaine, en diversifiant ses ressources de change et en demandant un recours croissant aux droits de tirage spéciaux (DTS) du FMI. L'assainissement du système financier américain sera lent, d'autant que les marchés financiers sont arrivés à un haut niveau de sophistication rendant illusoire un véritable contrôle. Le règlement de la couverture de leurs déficits jumeaux est sans cesse reporté à des jours meilleurs. Par ailleurs, le dollar sera de plus en plus confronté à l'euro, lequel va lui disputer le rôle de monnaie unique de réserve et de transaction.

C'est ce nouveau monde que l'Amérique va devoir affronter, un monde qui ne lui sera plus soumis, d'autant que ses relations économiques avec la Russie et la Chine sont appelées, à terme, à devenir conflictuelles. De plus, sa stratégie de rupture en matière de dépendance de ressources énergétiques, appelée « stratégie de Manhattan II », va l'amener à se distancer progressivement des pays producteurs du Golfe, ce qui rapprochera ces anciens alliés des autres grandes puissances, dont certaines sont des rivales affirmées des Etats-Unis. De nouveaux conflits d'intérêts sont à attendre.

L'Europe, une grande puissance dépassée ?

L'avenir de l'Europe communautaire s'avère très ambigu. Déjà handicapée par son déclin démographique, l'Europe pourrait être rayée du groupe des grandes puissances mondiales. Son projet économique est très peu lisible, quand on sait qu'elle est sans cesse déstabilisée par l'absence de politique économique et industrielle commune, par l'absence de politique énergétique commune, par l'essor des égoïsmes nationaux mis en exergue par la crise actuelle, par des performances contrastées et des divergences idéologiques profondes,

notamment entre pays de l'Ouest et de l'Est du continent. La crise actuelle de l'euro n'est que l'aboutissement logique de ces contradictions flagrantes que pendant trop longtemps on avait voulu sous-estimer.

Son inaptitude à se comporter comme une future grande puissance économique pourrait l'entraîner à se diluer à terme dans un grand ensemble transatlantique, ce qui remettrait les Etats-Unis en position de *leadership*. Alors, le monde multipolaire pourrait devenir un monde bipolaire, où les Etats-Unis et la Chine seraient désormais face à face, la Russie étant reléguée au statut de puissance et non d'hyper puissance. Cette bipolarisation du monde n'en serait que plus dangereuse.

Quant à l'Afrique, dont les richesses naturelles sont déjà convoitées de toutes parts, elle risque de devenir le champ de bataille où les grandes puissances viendront s'affronter pour la maîtrise des produits de base nécessaires à leur économie. Cette bataille a déjà commencé.

La spéculation contre les nations ?

De plus, la déstabilisation des nations est déjà à l'œuvre sous l'emprise d'une spéculation internationale sans retenue, prête à en découdre avec les nations elles-mêmes. La dette souveraine colossale des nations a attisé ces stratégies spéculatives dont une des conséquences pourrait être de précipiter l'économie mondiale vers l'inconnu et la confrontation. Les nations occidentales lourdement endettées en devises étrangères ont compris trop tardivement l'erreur qu'elles ont commise en devenant le jouet de raids étrangers qui mettent en péril leur souveraineté.

Le patriotisme économique est de retour

Une possible « démondialisation » des déficits et une renationalisation de l'endettement privilégiant l'épargne nationale, comme l'a fait le Japon, apparaît être désormais une stratégie trop tardive, de sorte que la sécurité économique des nations lourdement endettées devient de plus en plus précaire, précarité qui s'étend désormais aux peuples qui la composent. Malgré qu'il contredise les fondements de l'OMC, le patriotisme économique est de retour, et dans de nombreux pays, il pourrait être plébiscité par les peuples de plus en plus inquiets pour leur avenir. La liberté du commerce proclamée un peu partout, ne résiste plus à la stratégie nationale dite du « NIMBY ».

Les prémisses de ces conflits sont déjà visibles sous nos yeux. Le Congo (RDC), qui regorge de matières premières, est devenu le champ de bataille d'une dizaine de pays africains qui ont alimenté un conflit sans fin, appelé « première guerre mondiale africaine », en vue de dominer les richesses géologiques du pays. D'autres guerres africaines suivront.

Grâce au Venezuela, la Russie a pris pied sur le continent américain dans le cadre d'une alliance stratégique qui vient d'être signée en juillet 2008. Le Venezuela, fort de réserves immenses, vise à substituer la Chine aux Etats-Unis, pour ce qui est de l'exportation de son or noir. A cette fin, le Venezuela projette la création d'un lien géant vers la côte Pacifique et la création d'une société maritime pour faciliter l'exportation de son pétrole vers la Chine.

D'autres pays latino-américains sont en train de signer des accords de coopération avec la Chine et la Russie, voire le Japon, et ce, au détriment des Etats-Unis. Déjà la IV^{ème} flotte américaine recommence à patrouiller le long des côtes vénézuélienne et brésilienne, tout près des zones où ont été découverts de nouveaux champs de pétrole prometteurs. Dans une telle atmosphère de crise le continent sud américain affecte désormais une partie de ses excédents financiers à l'achat d'armes comme le font toujours les pétromonarchies du Moyen Orient.

La Chine prospecte aussi avec assiduité en Afrique, en vue de fonder un partenariat stratégique avec cet immense continent qui constitue à la fois un marché prometteur et une incomparable zone d'approvisionnement en produits énergétiques et minerais, dans l'espoir d'en expulser les ex-puissances coloniales. Elle sécurise ses routes maritimes et terrestres pour ses approvisionnements stratégiques. La Russie a érigé sa politique gazière en arme politique pour en faire un instrument de puissance et rêve de constituer un jour une OPEP du gaz qu'elle dominerait. Elle a déjà réussi à dominer tous ses voisins, à commencer par l'Europe, en essayant de maîtriser, non seulement les oléoducs et les gazoducs, mais en plus, les réseaux nationaux de distribution de gaz, dans le but inavoué de créer une dépendance totale de tous ces Etats. Le Caucase, où transite une grande partie du pétrole et du gaz du monde, est redevenu nouvelle terre de conflits. Les flottes russe et américaine sillonnent déjà la Mer Noire pour la sauvegarde de leurs intérêts énergétiques.

La crise actuelle a mis aussi en exergue l'opposition violente des nations riches et la pauvreté de nombre de pays émergents où les révoltes de la faim se sont récemment multipliées, attisées par la hausse insoutenable des ressources énergétiques, minières et alimentaires. La crise mondiale, dont une des caractéristiques est la chute momentanée des cours de produits de base, n'a pas pourtant modifiée le problème de fond, bien au contraire, puisque la récession mondiale frappe durement nombre de pays émergents, dont la plupart sont africains. La baisse d'un point de croissance au niveau mondial induit quasi automatiquement un demi-point de croissance en moins dans l'Afrique subsaharienne. Ces situations extrêmes et contradictoires d'opulence d'un côté, et de misère de l'autre, peuvent, si elles devaient perdurer, déstabiliser le monde.

Comme les Etats, les entreprises s'affrontent...

A ce choc annoncé entre puissances, viendra s'ajouter celui des grandes entreprises géantes qui vont s'affronter sur les marchés d'un monde peu ou pas régulé, et où la force du plus fort sera la règle. Dans ce monde globalisé, la conquête des marchés va devenir de plus en plus âpre, surtout si la croissance mondiale devient à terme moins consistante, et les parts de marché plus difficiles à conquérir.

Les « hyper-entreprises » de demain seront en conflit permanent dans le monde, comme en témoignent les célèbres « soldats de Siemens », et ce, d'autant que les armes économiques avec lesquelles elles se battront ne seront pas égales, à commencer par leurs prix de revient, lesquels reflètent les structures économique-sociales de leur pays d'origine et leur aptitude à innover. Elles chercheront d'abord à infléchir la politique extérieure de leur nation respective, comme a su le faire Wall Mart, qui a réussi à influencer en sa faveur la politique américaine envers la Chine. Elles chercheront de plus à compenser leurs handicaps par des stratégies légales ou non, usant des politiques d'influence qui peuvent ouvrir la voie à la compromission, voire à la corruption, laquelle n'a jamais été éradiquée et qui prospère dans le monde, quitte à provoquer des conflits.

... et les politiques de sécurité (économique) nationale se multiplient

Face à tant de défis et d'incertitudes, beaucoup de nations sont devenues désormais militantes, même quand elles affichent un credo libéral. L'Etat, chassé pendant longtemps de la scène économique, parce qu'on lui préférait les ajustements naturels du marché, est revenu en force dans le jeu, suite aux crises financières à répétition que le monde a vécu. Un libéralisme d'Etat est en train de naître, que certains ont appelé même « national capitalisme ».

Ces Etats commencent aussi à protéger certaines de leurs grandes entreprises jugées vitales à leur sécurité économique, devenue sécurité tout court. Les Etats commencent donc à s'armer déjà pour faire face aux menaces, en confortant leurs systèmes public ou privé d'informations, en créant des stratégies et des politiques nationales d'intelligence économique, en élaborant une politique active de sécurité économique nationale. On assiste, y compris dans les pays qualifiés de libéraux, à un renforcement du patriotisme économique dans certains secteurs stratégiques. Les nations n'acceptent plus désormais d'être captives des simples forces d'un marché dérégulé qui auraient pu les emporter.

Un nouveau système économique est en train d'éclorre lentement dans le monde. Le libéralisme naïf n'est plus de mise.

Cependant dans tous les cas, les méga-entreprises auront besoin de l'appui de leur pays, sous une forme ou une autre, pour affronter la concurrence sur les marchés mondiaux. Cette aide immatérielle est constituée non seulement par la fourniture d'informations et de renseignements, mais également par le recours à des politiques d'influence aux niveaux décisionnels en vue de la conquête des marchés. Ainsi s'affirme peu à peu le concept de sécurité économique nationale.

Patrie du libéralisme, les Etats-Unis ne sont pas pourtant les derniers à protéger leurs entreprises, et donc leur économie, et ce, par des procédés relevant de la guerre de l'information. Le réseau « Echelon », créé en 1948 pour l'interception de l'information d'ordre militaire et politique en pleine guerre froide, s'est ainsi reconverti en 1990 dans le domaine de l'information technologique, commerciale et économique, au profit des entreprises américaines. La guerre du renseignement sera le pilier majeur de cette guerre économique inévitable, laquelle pourra se prolonger, selon les cas, en une guerre classique impliquant les nations et leurs méga-entreprises.

Jean-Pierre ESTIVAL

Docteur d'Etat ès Sciences économiques, diplômé de l'IEP et de l'ESCAE, Jean-Pierre Estival intervient et enseigne à l'Université de Cergy Pontoise, en se spécialisant sur la guerre économique. Sa longue carrière dans le domaine, ô combien stratégique, des transports internationaux, l'a conduit à intervenir dans une quinzaine de pays, au plus haut niveau, pour le compte de plusieurs institutions et organisations internationales.

* Sous ce titre, Jean-Pierre Estival vient de publier aux éditions L'Harmattan un ouvrage qui devrait rapidement faire référence, sur l'actualité et les perspectives de la guerre économique mondiale, aujourd'hui clairement déclarée non plus seulement entre les nations, mais entre les plus grandes entreprises mondiales.

Il y aborde en termes géopolitique et macro-économique, « la conflictualité naturelle » qui va naître de l'émergence des nouvelles puissances économiques. Il y évoque avec une rare hauteur de vue, « la stratégie des acteurs majeurs du monde multipolaire », (dont ceux du pôle asiatique tricéphale, la Chine, l'Inde et le Japon), l'ascension de la Russie comme nouvelle-nouvelle puissance économique mondiale, la montée en puissance, sous la direction du Brésil, du sous-continent sud-américain, « les derniers moments de l'Hyper-puissance des Etats-Unis et l'ambiguïté de la position et du rôle de l'Europe dans ce tumulte.

Loin d'être seulement un « livre bilan » ou de simple constat, son ouvrage propose des pistes pour une analyse et une réflexion prospective, fondées sur plusieurs hypothèses d'évolution d'une situation qui, à ce jour, apparaît quand bien maussade et surtout porteuse de graves menaces pour l'équilibre du monde.

Les nouveaux affrontements économiques entre nations, aux éditions L'Harmattan. 255 pages au format 15,5 x 24 cm. 23,50 €. ISBN 9782296106574.

L'ANALYSE ECONOMIQUE

LES ENJEUX DES ECO-INDUSTRIES SOCIALES EN AFRIQUE

Par **THIERRY TENE** *, Directeur d'A2D Conseil et Président d'Alternoss

"C'est un stade de classe mondiale. C'est un édifice cinq étoiles qui n'a rien à envier aux meilleurs stades du monde. Le Stade Soccer City de Johannesburg est un fleuron non seulement pour l'Afrique du Sud mais également pour tout le continent africain" Sepp Blatter, Président de la FIFA le 3 juin 2010 à Johannesburg. Même si l'Afrique ne remporte pas sa première coupe du monde, elle a déjà relevé les défis de construire les infrastructures indispensables à l'organisation du principal évènement mondial. Toutes les craintes et les critiques sur la possibilité africaine de répondre au cahier de charges de la FIFA semblent déjà lointaines. Au-delà de la fête du football, c'est surtout les retombées économiques, avec une augmentation de la croissance dont il est difficile de chiffrer avec précision, qui sont attendues.

Paradoxalement pendant que sur d'autres continents, on ne parle que de crise, de rigueur, de récession ou « *on gère la décroissance* » pour reprendre l'expression de Maurice Levy, le PDG de Publicis et surtout de la discrète mais puissante Association Française des Entreprises Privées (AFEP), 2010 est probablement une année qui marquera l'histoire de l'Afrique. Non pas qu'il s'agissait de célébrer 50 ans d'indépendance mais bien parce qu'est en train de s'opérer un véritable basculement idéologique. Pour s'en convaincre, il suffit de croiser les informations de plusieurs médias, pour se rendre compte que les articles positifs sur l'Afrique l'emportent sur ceux négatifs, comme si le fait que le monde entier soit en difficulté (et que certains pays au cœur de l'Europe comme la Grèce testent les recettes du FMI qui ont tant fait jaser sur le continent...), obligent finalement à poser un nouveau regard sur cette partie du monde dont, avec parfois un brin de cynisme, il fallait accentuer les supposées difficultés pour se convaincre que la situation en Occident était meilleure. Quelques récents essais sur le continent reflètent également cette dynamique positive: *Le Temps de l'Afrique* (Odile Jacob), *L'Afrique va bien* (Nouveaux Débats Publics), *L'Emergence de l'Afrique* (Le Cherche Midi).

Même s'il reste encore à gagner 4 points de croissance pour basculer complètement dans "l'émergence", l'Afrique a affiché depuis près de 10 ans une croissance moyenne de 6 % (près de 3 % en 2009 malgré la crise). Elle sera d'un peu moins de 5 % cette année et pourrait reprendre le rythme de 6 % à partir de 2011. On notera également que les échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique ont dépassé 100 milliards de dollars en 2008 et que le continent attire de plus en plus d'investisseurs et de nouveaux partenaires.

2010, année de l'Afrique

Ce qui peut laisser place à une devinette : « *Quelle économie pesant plusieurs milliards de dollars a bénéficié d'une croissance plus rapide que celles du Brésil et de l'Inde entre 2000 et 2010... et devrait, selon les estimations du FMI, progresser plus vite que le Brésil entre 2010 et 2015 ? La réponse risque de vous surprendre : c'est l'Afrique subsaharienne !* ». Ainsi s'exprimait la Nigériane Ngozi Onkonjo-Iweala, Directrice Générale à la Banque Mondiale, le 14 mai 2010 lors d'un discours devant ses anciens camarades d'Harvard.

Et comme progrès économique rime avec augmentation des revendications diplomatiques, l'Afrique subsaharienne a gagné un nouveau siège au Conseil des administrateurs de la

Banque Mondiale ; lors du sommet Afrique-France du mois de mai à Nice, certains diplomates et décideurs français ont d'ailleurs été surpris par l'intransigeance africaine sur la réforme du Conseil de Sécurité et la place occupée par l'Afrique. Le continent fait également entendre sa voix et n'hésite plus à indiquer qu'il est prêt à "boycotter" un éventuel accord où ses intérêts seraient sous-estimés. C'est le cas pour les négociations sur le changement climatique. Jadis, réservé à quelques voix autorisées, la diaspora africaine s'approprie de plus en plus la réflexion stratégique sur le développement du continent. Ainsi l'ouvrage de Dambisa Moyo, *L'aide fatale : Les ravages d'une aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique*, (paru fin 2009 chez JC Lattès) a-t-il bousculé les certitudes des "partenaires du développement" et aura probablement les répercussions à plus long terme. A l'instar d'Hillary Clinton, ils sont de plus en plus nombreux ceux qui présentent l'Afrique comme la "nouvelle frontière" de l'économie mondiale. Mais combien sont-ils à percevoir les entreprises africaines comme les principales multinationales de demain ? Là aussi, alors que les yeux sont actuellement rivés sur les BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) qui tirent la croissance mondiale, les entreprises du continent risquent de surprendre en s'imposant dans quelques années sur la scène internationale. Une étude¹ du Boston Consulting Group vient de mettre en exergue les 40 entreprises africaines qui sont en passe de devenir des *leaders* mondiaux dans leurs secteurs d'activité respectifs. Par ailleurs les sociétés africaines s'intéressent de plus en plus aux opportunités offertes par le *social-green business*, autrement dit l'économie éco-industrielle sociale. Près de 70 d'entre-elles étaient réunies au premier forum international d'affaires « Après Copenhague, quelles opportunités éco-industrielles et d'investissement en Afrique » qui s'est déroulé du 7 au 10 juin à Pointe-Noire au Congo.

Ville verte et aménagement durable du territoire : une urgence africaine

L'explosion démographique a pour corollaire l'urbanisation. Comment sera la ville africaine demain, confrontée à des concentrations autour des côtes? Derrière cette question se cache des enjeux énergétiques, de gestion des déchets, de déplacement, d'assainissement, d'alimentation, d'érosion côtière, de pollution atmosphérique, d'accès à l'eau, etc. Dans un contexte d'étalement urbain, de raréfaction des ressources naturelles, de compétition pour les terres arables et de lutte contre le changement climatique. La pression démographique juvénile accompagnée de vastes mouvements migratoires pour la recherche d'emploi ou d'un meilleur cadre de vie entraînera une forte demande de la consommation des biens, produits et services.

Les opportunités sont immenses si l'Afrique parvient enfin à accélérer son industrialisation afin de transformer sur place les matières premières en produits finis ou semi-finis à forte valeur ajoutée, beaucoup plus créateurs de richesses et d'emplois. Une analyse de flux et des matières sur le territoire permet en général l'établissement d'un état des lieux de l'interaction entre la collectivité, les entreprises et l'ensemble des parties prenantes. Pour réduire ses coûts énergétiques, environnementaux et transformer les déchets en nouvelle matière première, les notions d'écologie territoriale et industrielle, d'économie circulaire et de fonctionnalité, de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) des entreprises devraient occuper une place prépondérante dans les débats sur l'émergence et l'aménagement de l'Afrique.

Au-delà des enjeux socio-écolo-économique des villes africaines, une autre préoccupation à anticiper est celle de la gestion des risques industriels. En effet, comme dans la plupart des agglomérations dans le monde, les zones d'activités se sont développées en périphérie des

¹ <http://www.bcg.com/documents/file44610.pdf>

lieux de résidence. Or l'étalement urbain change considérablement la donne avec des industries qui se trouvent en centre ville. L'Etat et les collectivités territoriales se devraient d'être plus exigeants en matière de législation sur les installations classées et les industriels seraient bien inspirés de mettre en place ou de renforcer une extrême surveillance de leurs sites afin d'éviter une catastrophe qui affecterait l'image de l'entreprise. L'Office Chérifien du Phosphate vient par exemple d'annoncer la création d'une "ville verte" au Maroc. En attendant de voir à quoi elle va ressembler, l'aménagement durable du territoire est l'un des principaux défis à résoudre en Afrique dans les années à venir. Parallèlement à la création de villes nouvelles plus écologiques, la gestion de l'étalement des centres urbains doit intégrer, au minimum, les notions de développement durable.

Green initiatives et éco-entreprises africaines

A.K.A Joule, la voiture propre sud-africaine : après la fête du football, l'Afrique du Sud fêtera d'ici la fin de cette d'année la commercialisation de la première voiture propre africaine. Située à Cape Town, la société *Optimal Energy* est à l'initiative de A.K.A Joule. Il s'agit d'un véhicule électrique dont l'entreprise espère produire 50 000 exemplaires par an pour un coût d'environ 24 000 euros par unité. De leur côté, plusieurs industriels comme l'*African Distilling Company*, le SITRAD ou le BOCOM, transforment les déchets en véritable ressource. La valorisation matière et énergétique permet ainsi de réduire les coûts d'élimination des déchets et de préserver l'environnement.

L'application de la législation et le respect de la réglementation en matière d'environnement permettent ainsi le développement de nouvelles industries en Afrique. Pour coordonner ses initiatives, des structures se mettent progressivement en place sur le continent. C'est le cas du « Centre kényan de Production Propre » créé en 2000 grâce à un partenariat entre *Kenya Industrial Research and Development* et l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUUDI). L'objectif de ce centre est de soutenir et d'accompagner l'émergence des technologies propres et des modes de production durable au Kenya. Les principaux services proposés sont : conseil, réalisation d'études d'impacts environnementaux et d'audits énergétiques, formation technique (Mécanisme de Développement Propre (MDP), gestion des déchets,...), évaluation des opportunités de projet industriel dans le cadre du MDP, diffusion de technologies propres, recherche de technologie innovante pour le secteur industriel, etc.

Les banques sont également en première ligne en matière d'éco-industrie en Afrique: Pour un investissement de 640 000 euros, la Société Générale des Banque du Burkina vient d'installer sur son toit près de 500 panneaux solaires pour couvrir 35 % de ses besoins en énergie. Dans le cadre de sa politique environnementale, l'entreprise va ainsi réduire considérablement ses émissions de gaz à effet de serre. L'avantage est également économique car le projet sera amorti sur 12 ans alors que les panneaux solaires ont une durée de vie de 25 à 30 ans. Le groupe BGF Bank, qui déclare vouloir agir en banquier responsable, a mis en place une politique environnementale tournée vers les différentes parties prenantes. L'objectif est également de réduire les consommations (énergies, etc.) et de maîtriser les charges de fonctionnement. En interne, les collaborateurs sont sensibilisés à l'éco-citoyenneté et la téléconférence a été développée pour limiter les déplacements des collaborateurs. La BGF a aussi mis en place une politique d'achat éco-responsable afin de sélectionner les fournisseurs qui respectent l'environnement.

Green business et RSE : une stratégie gagnante pour le secteur privé africain

Le développement durable est un mode développement qui se situe à l'équilibre entre le social, l'environnement et l'économique. Pour une entreprise, cette définition très théorique

est difficilement applicable. Afin de lever les obstacles et rendre opérationnelle le développement durable en entreprise, l'Organisation Internationale de la Normalisation (ISO) élabore la norme ISO 26 000 sur la Responsabilité Sociale et Environnementale des Entreprises (RSE) qui sera adoptée en novembre. Comme lors des négociations climatiques, dont une réunion d'étape vient d'avoir lieu à Bonn en Allemagne, le secteur privé africain n'est pas très impliqué dans les travaux. On peut le regretter car les décisions prises ont des conséquences sur le business mondial. De plus, assurer un *benchmarking* permanent est propice à la saisie des nouvelles opportunités dans le cadre de la croissance verte. La conception et la mise en œuvre d'une stratégie africaine de *green business* et de RSE par le secteur privé est donc indispensable.

A l'instar des organisations patronales, des associations et des syndicats professionnels, les chambres de commerce, d'industrie, de l'artisanat et d'agriculture constituent un socle pour l'émergence du *green business* et de la RSE en Afrique. L'élaboration d'une stratégie devrait s'appuyer sur une structure interne clairement identifiée. La mise en place dans chaque organisation du secteur privé d'une commission Eco-industrie et RSE s'avère donc une étape nécessaire pour animer au quotidien la démarche et garder la dynamique. La commission assurerait ainsi un rôle de veille réglementaire et technologique pour l'ensemble des entreprises du groupement. Elle identifierait les besoins des adhérents en termes de formation et organiserait le cas échéant des séances de renforcement de capacités. Des formations ciblées et adaptées à chaque secteur d'activités permettraient une meilleure compréhension des enjeux, la saisie des opportunités et la réalisation des projets innovants. Une enquête auprès des adhérents pourrait par exemple mettre en perspective la mutualisation des besoins et la possibilité de monter des opérations collectives dans certains domaines. La gestion des déchets est en général l'un des postes où les entreprises peuvent s'associer pour une réduction des coûts ainsi que la valorisation matière, énergétique ou organique.

La commission Eco-industrie et RSE pourrait également faire des propositions au groupement sur l'amélioration de la législation. Dans plusieurs pays africains, déjà soumis aux délestages, il est en effet curieux de constater que la législation ne permette pas l'injection au réseau de l'énergie produite, à partir de sources renouvelables, par une entreprise. Alors que l'obligation de rachat à prix planché de cette énergie par l'opérateur historique d'électricité permettrait de stimuler l'investissement et le financement de projet.

Green investissement et création d'éco-entreprises

Rares sont les agences africaines de promotion d'investissement qui ont un portefeuille précis de projets éco-industriels susceptibles d'attirer les investisseurs potentiels. Pourtant comme nous l'indiquons souvent, un audit dans chaque pays africain et quelque soit le secteur d'activité permettrait d'identifier les nombreuses opportunités dans le domaine des éco-industries. Lesquelles peuvent intéresser également la diaspora et canaliser en partie les transferts d'argent vers des secteurs plus productifs. Les agences de promotion d'investissement et les chambres de commerce et d'industrie sont aussi les acteurs qui peuvent impulser la création d'éco-entreprises.

Au sein des CCI et des agences d'investissements, nous suggérons donc de créer un pôle *green business* pour soutenir et accompagner les porteurs de projet et recommandons, parallèlement, l'identification et la valorisation des éco-entreprises déjà existantes. Enfin, nous suggérons de recenser les « greens investisseurs » et la liste des subventions mobilisables dans le cadre de la finance carbone dans le but d'orienter les porteurs de projets vers d'éventuels investisseurs et banques. Dans le cadre spécifique de la RSE, en cohérence

avec la politique validée par les autorités, il semble judicieux de sensibiliser les futurs entrepreneurs sur les obligations nationales en matière de RSE.

Partenariat Public Privé (PPP) avec l'Etat et les collectivités territoriales

Le contexte législatif est essentiel pour la dynamique éco-industrielle. Les Etats doivent donc modifier la législation pour favoriser la mise en place de certains projets. L'Angola vient de modifier sa constitution pour permettre le développement des agro-carburants car paradoxalement malgré le gisement de pétrole, le pays est confronté à la pénurie d'énergie. Dans le cadre d'un Partenariat Public Privé, l'Etat angolais peut favoriser l'émergence d'éco-projets.

C'est le cas du gouvernement Sierra Léonais qui vient de signer un partenariat avec le groupe Addax Petroleum pour la production de biocarburants. Plusieurs pays africains sont lancés actuellement dans d'ambitieux projets d'infrastructures. Dans le cadre de Partenariat Public Privé, des financements supplémentaires sont mobilisables pour la réalisation de projets éco-industriels dans le domaine de l'énergie, de l'agriculture, du BTP et des télécoms. Ce mode de financement peut également être déployé avec les collectivités territoriales pour réaliser des projets d'aménagement durable du territoire, de valorisation des déchets, d'électrification rurale et d'assainissement. Le secteur privé africain peut donc prendre l'initiative de mobiliser les décideurs et les élus locaux dans le cadre de sa stratégie éco-industrielle et de RSE.

Formation et renforcement de capacités

La réussite d'un éco-projet passe par l'acquisition des compétences et une capacité permanente d'innovation. Un partenariat entre les entreprises et les organismes de formation constitue un atout majeur pour le renforcement des capacités. Dans le cadre du cursus scolaire, les jeunes peuvent aussi être formés à l'entrepreneuriat et la création d'éco-entreprises. La collaboration avec les centres de recherches et les universités est le meilleur moyen de stimuler l'innovation, l'éco-conception des produits et l'amélioration du management organisationnel des entreprises. D'un point de vue organisationnel, l'élaboration d'une définition de RSE et sa mise en place dans un contexte africain pourraient être confiées par les entreprises aux organismes de formation (universités et écoles) et centres de recherche. Les travaux et sujets de thèses sur l'éco-industrie et la RSE permettraient d'assurer l'évaluation et une amélioration continue de la stratégie.

Pour un African RSE et green business club

La création d'un "African RSE et green business Club", que nous encourageons, pourrait être le lieu d'échange, de *benchmark* et de *lobbying*. Il aurait comme vocation de faire entendre la voix du secteur privé dans le cadre des négociations climatiques et d'établissement des normes internationales sur les éco-industries et la RSE. Ce club, composé des représentants des différentes commissions nationales, assurerait aussi la coordination et l'animation de la stratégie. L'idée est de créer une structure africaine capable de jouer un rôle de *lobbying* sur les nouvelles approches et de soutenir le secteur privé dans la réalisation des projets.

L'entrepreneuriat privé, nous le savons, est la clé du développement de l'Afrique. Les entreprises doivent donc jouer un rôle majeur dans l'impulsion de l'éco-industrie et de la RSE. Avec le durcissement de la réglementation en matière d'environnement et la pression des parties prenantes (ONG, populations locales et salariés), les entreprises doivent anticiper une éventuelle dégradation de leur image. Le club serait le lieu privilégié pour le partage d'expériences. Pour le développement des éco-industries, l'organisation annuelle d'un forum

d'affaires serait un tremplin pour la réalisation de partenariats entre entreprises, ainsi qu'entre entreprises et décideurs.

Et la France ?

Comme le reste du monde, la France est actuellement confrontée à l'une des pires crises économiques depuis 1930. Dans le même temps, l'Afrique est « le » continent en développement et à développer. Avec la raréfaction des ressources naturelles et les crises écologiques et énergétiques, ce développement de l'Afrique se d'être impératif et durable. Une démarche de croissance verte en Afrique permettrait d'exploiter durablement les matières premières, dans le cadre notamment de l'écologie industrielle. Il faut donc un degré d'expertise pointu pour la mise en œuvre opérationnelle d'un mode de développement transversal qui permet d'allier économie et écologie.

Du fait de la qualité de certaines formations, et d'organismes comme l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et de la valeur ajoutée de ses éco-entreprises, la France peut accompagner l'Afrique dans la mise en place de politiques éco-industrielles sectorielles ambitieuses. La formation, le renforcement des capacités et le transfert de technologie pourraient constituer le "tiercé" d'une démarche "gagnant-gagnant" entre la France et ses partenaires africains. Le continent est aussi un marché important pour les éco-produits français.

Malgré le partage d'une langue commune et des relations culturelles avec plusieurs pays africains, les rapports franco-africains font toujours l'objet d'un débat passionné. Sur le plan politico-économique le symbole de cette crispation est la désormais célèbre « FrançAfrique » qui renvoie à un mode de fonctionnement particulier où s'entremêlent affairisme, politique et corruption. La situation actuelle est paradoxale, où l'intervention ou non de Paris dans les problèmes africains est très critiquée et où la France perd de plus en plus l'estime des nouvelles générations. Alors interrogeons-nous sans naïveté : le *social green business* ne pourrait-il pas permettre à la France de reconquérir cette estime perdue ?

Lors du sommet Afrique-France de Nice, une convention sur la RSE a été signée entre les patrons français et africains. Si la démarche est moralement louable et économiquement porteuse, il nous semble que faire de cet outil une arme « anti-chinoise » constituerait une erreur. Pointer les faiblesses des entreprises chinoises renvoie aussi à s'interroger sur les initiatives des sociétés françaises en matière de RSE. Le MEDEF et le CIAN gagneraient certainement à accompagner, plus encore qu'elles ne le font déjà leurs adhérents (le CIAN est très avancé dans ce domaine, au travers des travaux en cours et des projets de sa commission ad hoc) dans la mise en œuvre de politiques éco-industrielles ambitieuses.

Thierry TENE

Titulaire d'un Master en Conception de Projet en Eco-développement et de formations sur le Bilan Carbone® (évaluation des émissions de gaz à effet de serre), l'achat éco-responsable, l'éco-conception des produits et services, la maîtrise de l'énergie et la gestion durable des déchets auprès de l'ADEME (Agence Française de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), Thierry Téné a créé et est Directeur d'A2D Conseil (www.a2dconseil.eu), bureau d'études basé en France, spécialisé dans l'expertise, le conseil et la formation sur le développement durable et le green business.*

Il est également président et co-fondateur de l'Association Alternatives Nord-Sud/Sud (ALTERNOSS), organisateur en septembre 2009 à Paris, en partenariat avec UBIFRANCE du premier forum d'affaires sur "le green business et l'investissement en Afrique".

Il anime le blog <http://greenbusiness.over-blog.com/> dont il est le rédacteur en chef, et dirige la rubrique « social-green business » de l'hebdomadaire économique Les Afriques.

** thierry.tene@a2dconseil.eu et +33 (0) 6 21 93 91 45*

MANAGEMENT ET INFLUENCE

QUAND L'INFLUENCE DIRIGERA L'ENTREPRISE

Par **François-Bernard Huyghe***

Enseignant et chercheur, spécialiste des stratégies de l'information

Influence ? De l'institution militaire au bureau du PDG ou du réseau social à la Maison Blanche, la notion est à la mode. Suivant les cas, on parle d'opérations d'influence, de communication d'influence, d'*e-influence* ou de stratégie d'influence. Qu'y a-t-il de commun entre une méthode destinée à pacifier une vallée afghane et la conquête de nouveaux marchés en gérant l'image d'une multinationale ? Avec un capital d'hyperliens ou de citations sur le Net ? Et avec la vision planétaire du "*soft power*" US dans la nouvelle "Stratégie de sécurité nationale" du président Obama ?

Le succès d'un mot, la puissance d'un concept

D'abord, ce que l'influence n'est pas : ni contrainte, ni contrat. Pour ne pas dire : ni bâton, ni carotte. L'influence est une relation où, en principe, n'intervient pas la dimension de force, de menace, voire de simple autorité, ni la dimension de contrepartie, d'échange des biens et de confrontation des intérêts. Encore qu'il existe des formes d'autorités comme le charisme où se mêlent le prestige et la séduction, et qu'un rapport contractuel, au-delà du froid calcul suppose sa part d'influence au moment de la négociation.

Si l'on envisage positivement l'influence, capacité d'obtenir indirectement d'autrui un comportement ou une attitude favorable à ses desseins en utilisant des signes au sens large (des mots, des apparences, des images que l'on émet, peut-être des musiques...), on comprend le succès du terme. Fonctionner à l'attraction et au partage, des valeurs ? Qui ne désirerait faire avancer ses intérêts (c'est de cela qu'il s'agit au fond) en amenant l'autre à adopter son point de vue, voire ses convictions ? Qui ne voudrait désarmer l'hostilité sans avoir à combattre ? Multiplier ses soutiens par la maîtrise des perceptions ou être, tout simplement, populaire ou imité ? Profiter des courants sociaux ou culturels porteurs, voire les anticiper et les provoquer ?

D'autant qu'il existe sur le marché des idées (voire sur le marché tout court) des méthodes qui proposent suivant le cas de dé-radicaliser les islamistes, de mieux vendre des aspirateurs, de développer notre "*hub-influence*" par les réseaux sociaux voire de changer la politique internationale...

Le succès récent d'un mot nous renvoie aux sources de notre culture : la quête de la persuasion. Les premiers textes stratégiques grecs (Enée le Tacticien, IV^e siècle av. J.C.) décrivent l'utilisation d'agents d'influence (pour prendre des villes). La rhétorique, non pas simple production de beaux discours mais art de gagner la conviction des citoyens, est partout dans la Cité : justice (techniques de l'avocat), politique démocratique (art d'emporter le suffrage de l'Assemblée) et philosophie (amener les hommes de la *doxa*, l'opinion reçue par la plupart, à l'*aletheia*, la vérité philosophique). Cette façon de faire opiner l'opinion est à sa manière un art martial, qui fait prédominer l'argument fort contre l'argument faible et gagne des têtes comme on gagne des duels.

La persuasion - par laquelle un sujet adhère à une affirmation de fait, à une idée ou à un jugement présentés d'une certaine façon - ne résume pas toute l'influence telle qu'elle a marqué notre histoire.

Voir la conversion religieuse, avec les Jésuites, corps à la fois quasi militaire et professionnel de la propagation spirituelle, ou la diffusion des idées des Lumières, contagion idéologique initiée par des "sociétés de pensée", exemples de la dimension "inclusive" de l'influence. Elle suppose de faire " Un " " Nous ", d'intégrer le convaincu dans une nouvelle communauté de croyants. L'influence ne consiste pas seulement dans le "transfert" de l'affirmation X de la tête de A à la tête de B, mais dans l'établissement d'une relation à bien plus long terme.

Contextes et pratiques

Au fil du temps, l'influence se pense dans divers contextes :

- esthétique : la reprise de modèles littéraires ou artistiques (telle la diffusion du romantisme en Europe) ;
- sociologique : les lois de l'imitation selon G. Tarde, la psychosociologie qui traite des interactions entre individu et groupes comme les effets de conformisme, l'influence et les effets de croyance des médias ou encore l'action des minorités actives, ceux qui justement font parfois changer les normes dominantes par l'influence, les changements ou confirmation d'attitude, de croyance et de valeurs ;
- politique avec la question des groupes dits d'intérêt ou d'influence dont la vocation est précisément de peser plus que leur poids électoral par l'influence sur les détenteurs de l'autorité ;
- géopolitique, domaine où les stratégies d'influence contrarient ou prolongent les rapports de puissance ;
- économique, lorsque l'intelligence économique place les tactiques de *lobbying* et autres actions d'influence et contre-influence à égalité avec l'acquisition et la protection de l'information stratégique.

Progressivement, la pratique de l'influence a fini par intégrer des méthodes que nous pourrions appeler:

- de l'image (telles des politiques de prestige qui suscitent l'imitation) ;
- du code, qui consistent à "formater" ou plutôt à former les attitudes mentales de ceux que l'on influence ;
- ou encore des réseaux humains ou numériques.

L'influence, pour le dire autrement, est devenue un tout qui suppose les " quatre M " : le message efficace, le média adapté, la médiation de groupes pour la transmettre, le milieu réceptif...

Cette capacité d'agir sur l'autre en lui faisant changer sa façon d'évaluer une situation ou un rapport, potentiellement présente dans les rapports humains, inspire des techniques intellectuelles et matérielles. Notre époque est particulièrement riche en néologismes comme opérations psychologiques, *management de la perception*, communication publique, *storytelling*, *e-influence*... Comme la guerre, l'influence est un art aux principes immémoriaux simples mais tout d'exécution. Ce qui importe c'est moins le nom d'une technique que le rapport entre l'objectif recherché et l'organisation qui y recourt. Qui et comment nous influençons traduisent notre identité et nos finalités.

De ce point de vue, les organisations politiques et économiques obéissent à des logiques différentes.

Une organisation politique, à commencer par l'État, recourt obligatoirement à des techniques destinées à produire de la croyance ("*Gouverner c'est faire croire*" disait déjà Hobbes). Certaines cherchent une adhésion de sa population. Les "fabriques du consentement" (*manufacturing consent*, expression apparue dès les années 1920) demandent d'abord un simple acquiescement. Les actions en ce domaine diffèrent et par l'efficacité de leurs moyens et par la moralité de leurs fins. À une extrémité, il s'agit de fanatiser les masses par une

propagande mensongère et unilatérale, pour maintenir leur combativité en cas de conflit ou les contrôler via l'idéologie. À l'autre bout du spectre, de timides actions de "communication publique" par lesquelles un gouvernement assure ses citoyens de l'excellence de sa politique et leur demande un modeste effort comme acheter des bons d'État ou de faire du tri sélectif. Selon que l'aiguille se situe plus près du sectaire ou du publicitaire, sa valeur diffère. Ce n'est pas la même chose d'organiser un culte de la personnalité à la Kim-il-Sung et d'engager une agence de marketing politique...

Un État ne doit pas seulement se préoccuper de ce que pensent ses citoyens, ni se contenter de rivaliser avec les médias nationaux pour occuper le temps de cerveau humain. L'influence recouvre aussi une large gamme d'actions tournées vers le monde extérieur, vers des élites ou des populations hors du territoire national. L'influence de l'État séducteur n'est pas l'autorité du souverain.

L'action peut être agressive (déstabilisation ou désinformation pour discréditer un voisin auprès de son opinion), ouvertement idéologique (implantation hors frontière d'un parti frère ou d'une organisation type ONG œuvrant pour la démocratie afin de peser sur le choix du régime ou provoquer une révolution bleu, orange ou autre), occulte (manipulations de services secrets éventuellement relayées par des groupes terroristes), mais aussi inspirée de méthodes "privées" (recours à un groupe de *lobbying* pour soutenir ses intérêts auprès d'un gouvernement ou d'une organisation internationale) voire s'apparenter à une sorte de relations publiques hors frontières.

Elle peut aussi passer par des moyens simples : faire le plus ouvertement une simple publicité pour son pays (campagne de presse pour ce que les anglo-saxons nomment *nation-branding*), entretenir de bons rapports avec sa diaspora ou charger sa représentation diplomatique de présenter son point de vue à l'opinion étrangère.

Des mass medias au smart power : cent ans d'influence américaine

Il existe aussi des politiques systématiques d'influence. La "*conquête des cœurs et des esprits*" est un slogan de 14-18.

Même si le processus a commencé au moins avec la révolution française, et même si notre pays (qui, par exemple, crée les Alliances Françaises pour compenser par la diffusion de sa langue la perte de puissance de la défaite de 1870), l'idée est très liée au débat géopolitique initié aux et par les Etats-Unis. L'influence est confiée à des professionnels et surtout mise en œuvre à travers des médias de masse lors de la première guerre mondiale.

Après Woodrow Wilson, la diffusion des valeurs américaines au reste du monde hante la politique conduite par Washington et la propagation idéologique des fascismes et du communisme lui donne sa justification. Plus tard, la Guerre Froide est d'abord pensée aussi comme guerre culturelle des valeurs (aider les intellectuels anticomunistes, mais aussi favoriser les formes d'art, peinture, musique, de cinéma et industries culturelles qui représentent un potentiel de séduction ou de subversion face à l'esthétique soviétique figée). Cela devient dans les années 60 la "diplomatie publique" : diplomatie culturelle, certes, mais aussi création de médias (*Voice of America, Radio Free Europe*) tournés vers l'Est, entretien de réseaux humains (comme ceux des anciens étudiants des bourses Fullbright), politique d'image des Etats-Unis.

Les années 90 se caractérisent par deux innovations majeures : la gestion médiatique des guerres rendues cathodiquement correctes et appliquée aux médias mondiaux et la quête" du "*soft power*". Le *soft power* est un mélange d'attraction des Etats-Unis (leur culture de masses imitée par la planète, leur image de liberté et de prospérité, leur dynamisme, Harvard plus Hollywood, Mac Donald plus Microsoft) et de recherche du consensus de leurs alliés.

Le 11 septembre fera revenir au premier plan l'idée de la diplomatie publique sensée désarmer la haine islamiste, sous Bush, puis, sous Obama, le projet d'un "*smart power*" qui unirait le "*hard*" de la puissance militaire au *soft power* tout de séduction et de conciliation, si bien incarné par le président lui-même.

Ces stratégies ne sont du reste pas un monopole américain comme en témoigne la multiplication de chaînes internationales d'information au service de l'image d'un pays (à commencer par notre propre télévision anglophone et arabophone *France 24* ou une opération comme l'exposition universelle de Shangai, parfait exemple de *soft power* à la chinoise.

Quelles conséquences pour les organisations économiques ?

La première et plus évidente est que la communication unilatérale, euphorique et narcissique (*mes produits sont les meilleurs, ma culture d'entreprise est fantastique, mon logo fait rêver tout le monde...*) est pour le moins en train de vieillir..

La seconde est que l'économique ne peut plus considérer le politique comme une autre planète : un monde étranger qui, saisi par des lubies idéologiques, produirait des conditions favorables ou défavorables à la seule vraie activité sérieuse et productive. L'acteur économique entre dans une relation multilatérale d'influence avec l'autorité politique. D'un côté avec la montée les pratiques que l'on nomme pudiquement de communication publique pour ne pas prononcer le mot de *lobbying* se sont généralisées et complexifiées (notamment avec le rôle croissant de normes et organisations internationales). D'autre part il s'établit partout de nouveaux rapports entre l'entreprise et un État parti à la conquête de marchés étrangers par un mélange d'influence, de diplomatie classique et d'utilisation d'instruments de souveraineté (y compris relevant du renseignement).

L'idée d'une nouvelle relation économique/politique ou plutôt idéologique inclut ce que l'on nomme "société civile". L'action des ONG ou associations défendant des valeurs et des revendications dans l'espace public mais aussi des *think tanks* portant des propositions ou encore les divers groupes d'intérêt traduit la montée en puissance de nouveaux acteurs. Leurs critiques, demandes ou exigences, en termes de valeur ou de résultat (sécurité, respect de l'environnement...), se traduisent finalement en interpellation de l'entreprise.

Parallèlement, les nouveaux outils numériques permettent à tout un chacun non seulement de s'exprimer sur la Toile, mais aussi d'utiliser les prodigieuses machines à mobiliser l'attention qui prolifèrent sur le Web 2.0. À travers des procédures d'alerte, citation, référencement, évaluation, recommandation, reprise, commentaire, etc. les messages - dont les messages critiques de type "contenu engendré par les consommateurs"- peuvent avoir un écho inimaginable il y a quelques années.

Au total, l'entreprise se voit tout à la fois imposer de fait des normes (précaution, transparence, équité, écologie, prise en compte des valeurs "citoyennes") supérieures à ce qu'exige la loi et être en perpétuelle posture de justification, notamment quant aux conséquences futures de son activité.

Certaines entreprises cherchent au contraire à mettre en avant leur contribution au Bien Commun en termes de développement durable ou d'échange équitable par exemple et à faire de leur contribution au Bien Commun un élément d'image et un actif invisible. Pour la plupart, cependant, cette situation est mal vécue, entre menace constante de la crise (qui en très grande partie une crise de réputation) et prise en compte des valeurs non-économiques ou des relations avec les "parties prenantes" (au sens large, les fournisseurs, les clients, les actionnaires, les employés, les communautés, les groupes politiques, les autorités politiques, les médias, etc.).

Une nouvelle logique stratégique

Nos sociétés sont devenues des "sociétés de l'influence" où le pouvoir de l'autorité (démocratique, institutionnelle, traditionnelle...) diminue au profit de contre-pouvoirs capables de mobiliser l'opinion. Parallèlement, nos économies dites de l'immatériel dépendent également de plus en plus des jeux de l'influence, régi par de facteurs de confiance, de réputation, d'opinion, de valeur symbolique des biens et services. Une nouvelle logique stratégique que nous commençons seulement à apprendre.

** Docteur d'État en Sciences Politiques, François-Bernard Huyghe enseigne notamment sur le campus virtuel de l'Université de Limoges et dirige des études doctorales au CEREGE de Poitiers. Il appartient au conseil scientifique du Conseil supérieur de la formation et la recherche stratégiques.*

Spécialiste des stratégies de l'information (chercheur associé à l'IRIS et responsable de son Observatoire Géostratégique de l'Information,) il est l'auteur de nombreux ouvrages - dont "la Softidéologie" (R. Laffont 1987), "L'Ennemi à l'ère numérique" (PUF 2001).

François-Bernard Huyghe anime un site très complet et toujours parfaitement actualisé sur l'intelligence économique et les stratégies de l'information: <http://www.huyghe.fr>

Enfin, nous présentons, en notes de lecture dans les présents Cahiers n°17, ses deux derniers ouvrages : « Les terroristes disent toujours ce qu'ils vont faire », coécrit avec Alain Bauer, et « Influence et réputation sur internet », coécrit avec Xavier de Mazonod.

MANAGEMENT ET DEVELOPPEMENT

LES ENTREPRISES DANS LA LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

Par **Sophie STEPANOFF**,

*Directrice du Développement de l'association SIDA-ENTREPRISES**

27 ans après la découverte du virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et malgré les progrès accomplis dans les domaines de la recherche et du traitement ainsi que les efforts déployés en matière de prévention, l'épidémie demeure un problème de santé mondial : 33 millions de personnes vivant avec le VIH, 2,7 millions de nouvelles infections et 2 millions de décès².

C'est ce que nous rappelle Sophie Stépanoff, qui insiste sur l'importance, pour les acteurs du développement que sont par essence les entreprises, de participer aux efforts pour un plus large accès à la prévention du VIH, au traitement et aux soins nécessaires. Et pour elles-mêmes, de mettre en œuvre un programme interne de lutte cohérent, complet et de long terme.

L'épidémie semble se stabiliser au niveau mondial, mais ce à un niveau inacceptable tandis que cette tendance recouvre en fait des épidémies qui reculent dans certains pays tandis que l'épidémie progresse rapidement dans d'autres (Fédération de Russie, Ukraine).

L'Afrique subsaharienne, avec de grandes disparités régionales et nationales, reste la région la plus durement touchées par le VIH dans le monde : 22,4 millions de PVVIH soit 67% du total, 1,4 million de décès soit 72% du total et 1,9 million des nouvelles infections soit 70% du total.

Pour les pays les plus touchés, les conséquences de l'épidémie ont été bien documentées :

- au niveau individuel : augmentation des frais de santé, perte de l'emploi, perte de revenus pour le ménage, frais pour funérailles, enfants orphelins déscolarisés...
- au niveau national : surcharge pour des systèmes de santé déjà exsangues, perte de main d'œuvre dans certains secteurs vitaux comme l'agriculture, perte de fonctionnaires (Santé, Education, Défense), baisse de productivité des entreprises, faillites, érosion du capital social, réduction des ressources fiscales, découragement des investisseurs.

A l'origine, la riposte a été menée par le secteur médical public et le secteur à but non lucratif, qui ont mobilisé des ressources humaines et financières de plus en plus importantes afin de combattre la maladie. Peu à peu, le secteur privé a pris conscience de sa nécessaire implication dans la combat : parce qu'il touche les individus dans leurs années de vie les plus productives, le VIH a en effet un impact direct et significatif sur le monde du travail.

L'épidémie provoque des dysfonctions dans l'entreprise qui se traduisent par deux catégories de coûts : des coûts directs quantifiables, à savoir essentiellement l'absentéisme pour raison de santé, le coût des soins, des frais pour obsèques ; des coûts liés à des effets

moins facilement perceptibles de la lente désorganisation du travail : *turn-over*, perte de compétences, besoins en formation, perte de savoirs tacites...

Les programmes de lutte contre le VIH en milieu de travail sont nés au cours des années 90 dans des entreprises d'Afrique australe et à leur initiative. En effet, dans cette région où la prévalence était et est toujours la plus élevée au monde, la morbidité et la mortalité liées au sida ont dramatiquement fait la preuve, au-delà de la souffrance des individus, des coûts micro³ et macro-économiques. De grandes entreprises dans des pays à forte prévalence ont emboîté le pas : Cameroun⁴, Côte d'Ivoire⁵... et ont fait la preuve qu'il y avait – indépendamment de toute considération humanitaire – un intérêt économique à agir.

Qu'est-ce qu'un programme de lutte contre le VIH en entreprise ?

Afin de préserver le capital humain, l'enjeu d'un programme de lutte contre le VIH en entreprise est d'amener – par l'apport de connaissances et la mise en place d'un dispositif sécurisant – les employés à faire le test de dépistage de façon volontaire et anonyme. Au résultat du test, toutes les personnes dépistées séropositives doivent accéder à une prise en charge globale confidentielle et de qualité ; toutes les personnes dépistées séronégatives doivent le rester grâce au maintien d'une information claire sur la maladie et l'accès à des moyens de prévention.

Un programme de lutte contre le VIH comprend :

- **une politique** stipulant l'engagement de l'entreprise sur la question c'est-à-dire la reconnaissance du sujet comme étant une question liée au travail, le principe de non discrimination à l'embauche ou dans l'emploi, le respect de la confidentialité des données personnelles et médicales ;
- **des activités** visant à informer les employés, leurs familles (voire les communautés environnantes) sur la maladie : les modes de transmission, les moyens de prévention, l'évolution naturelle de la maladie, le diagnostic, les traitements ;
- **un accès** facilité aux services de dépistage et de prise en charge médicale le cas échéant.

La première étape pour la mise en œuvre d'un programme est l'évaluation du contexte externe : quelle est la prévalence dans le pays et la région où est implantée l'entreprise ? Quelles politiques et législations nationales et internationales encadrent la problématique du VIH/sida en entreprise ? Y a-t-il un programme national de lutte contre le VIH/sida dans le pays ? Si oui, y a-t-il une place particulière concernant le rôle du secteur privé ? Y a-t-il des lois, des politiques et des pratiques discriminatoires dans le pays vis-à-vis du VIH/sida, de la sexualité ou de la toxicomanie ? Hors de l'entreprise, quel accès y a-t-il au dépistage du VIH, à la prévention, au traitement et aux soins ?

L'évaluation doit également concerner l'entreprise elle-même : quel est l'impact actuel du VIH/sida sur l'entreprise ? Comment les employés et leurs familles sont-ils affectés ? Quel est le niveau d'information des employés sur cette question ? Quelle couverture santé et quelles prestations médicales l'entreprise fournit-elle ? L'accès au traitement du VIH/sida est-il inclus ?

L'évaluation doit enfin ne pas omettre d'étudier les facteurs risques auxquels sont exposés les travailleurs : certains employés sont-ils amenés à se déplacer régulièrement et dans des zones à fortes prévalence ? Quelles sont les tranches d'âges les plus représentées dans

l'entreprise ? Quelles catégories socioprofessionnelles sont représentées ? Il faut éviter les *a priori* qui font que des programmes peuvent être mal ciblés : ainsi de nombreux dirigeants pensent que leurs cadres instruits n'ont pas besoin d'information sur le VIH alors que des études comme celles conduites au Cameroun (par le Comité national du Sida, en 2004) ont montré que le groupe des actifs avait une prévalence plus élevée (6%) que les personnes sans emploi (4,4%) ; de même avec le groupe des plus instruits (6%) par rapport personnes sans instruction (3,2%) et avec les plus hauts revenus (6,6%) par rapport aux ménages les plus pauvres (2,2%).

Une fois le contexte connu, il faut prévoir comment la prise en charge médicale sera mise en œuvre : en effet aucun employé ne sera volontaire pour se faire dépister si une prise en charge n'est pas envisagée !

La troisième étape importante est le choix d'un ou de plusieurs partenaires : l'entreprise doit absolument se faire accompagner par un ou des spécialistes de la question que ce soit pour la prise en charge donc, les activités de sensibilisation ou le dépistage. Ces partenariats doivent être formalisés.

Une fois ces pré-requis déterminés, il est alors possible à l'entreprise de lancer officiellement sa politique et de présenter son programme. Les activités de sensibilisation (appelée aussi IEC pour « Information, Education, Communication ») doivent se faire à un rythme adapté à la vie de l'entreprise en profitant de réunions de services ou d'évènements déjà planifiés, les messages doivent être spécifiques suivant les sous-groupes d'employés : jeunes, femmes, femmes enceintes... Il est important de mettre un place un suivi des activités et le relevé d'indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis.

Les actions de sensibilisation ne nécessitent pas d'importants budgets. Une entreprise implantée au Cameroun, ayant un programme de lutte contre le VIH actif et organisant deux « Semaines santé » dans l'année, incluant sensibilisation et dépistage de diverses pathologies, dépense 40 € par employé et par an.

Les investissements précoces, comme les campagnes d'éducation et de prévention et les soins de santé génèrent des bénéfices à long terme. Les coûts risquent en effet d'augmenter de manière exponentielle en l'absence de réponse car les réponses tardives ont pour effet d'augmenter le coût de l'intervention initiale et les coûts permanents : nombre de personnes à soigner plus important, nombre de personnels médicaux qualifiés nécessaires...

Les clefs de la réussite d'un programme de lutte contre le VIH en entreprise sont connues : un engagement au plus haut niveau de l'entreprise déterminé et continu ; la lutte contre toute discrimination basée sur l'état de santé réel ou supposé d'un employé ; une prise en charge médicale confidentielle et de qualité (couverture maladie) ; l'inclusion du programme de lutte contre le VIH dans l'organisation et la vie de l'entreprise (*meanstreaming*, évaluation des managers...).

Les trithérapies ont transformé le sida en maladie chronique

L'arrivée des trithérapies, en 1994 dans les pays du Nord, et presque 10 ans plus tard pour les pays du Sud, a heureusement radicalement changé le cours des choses : le VIH est devenu une maladie chronique, dont on ne meurt plus mais qu'il faut traiter à vie.

Dans la majorité des pays d'Afrique, la gratuité des antirétroviraux (ARV, utilisés pour le traitement des infections liées aux rétrovirus), rendue possible grâce aux financements internationaux (notamment du Fond Mondial de lutte contre le VIH/sida, le Paludisme et la Tuberculose), a permis la mise sous traitement de patients en attente.

Aujourd'hui 4 millions de personnes sont sous traitement dans les pays en voie de développement dont 3 millions en Afrique. Du fait de l'extension du traitement, les gens vivent plus longtemps dans de nombreux pays. Au Kenya, les décès liés au sida ont chuté de 29% depuis 2002⁶.

Une nouvelle norme internationale du Travail sur le VIH

En juin 2010, la 99^e Conférence Internationale du Travail verra l'adoption d'une « Recommandation » sur le VIH et le monde du travail. Cette Recommandation prévoit la protection des travailleurs (y compris des travaux migrants) contre tout dépistage forcé et toute discrimination, incite les Etats et les entreprises à faciliter l'accès aux services de prévention et de soins pour tout travailleur infecté, et renforce le rôle de la médecine du travail.

Après l'adoption de cette Recommandation, les gouvernements disposeront de 12 mois (18 mois dans le cas des Etats fédéraux) pour soumettre le nouvel instrument aux « autorités compétentes », généralement le Parlement national. Les gouvernements sont censés formuler des recommandations sur les mesures à prendre aux fins de l'application du nouvel instrument. Selon les circonstances nationales, ils pourront recommander d'adopter une législation et une politique nouvelles, de modifier la législation et la politique en vigueur ou d'incorporer le nouvel instrument à une réforme de la politique en cours.

Une nouvelle norme ISO 26000 sur la responsabilité sociétale

La future norme ISO 26000 est destinée aux organismes de tous types, dans le secteur public et le secteur privé, les pays développés et en développement. Elle contiendra des lignes directrices pour différents domaines d'actions dont la santé. La santé y est définie comme un élément essentiel de la vie en société et reconnue comme un des droits de l'Homme.

Les menaces sur la santé publique pouvant avoir de graves conséquences pour les communautés et entraver leur développement, il conviendrait donc que toutes les organisations, grandes et petites, respectent le droit à la santé et contribuent, dans la limite de leurs moyens et s'il y a lieu, à la promotion de la santé en empêchant ou, si nécessaire, en atténuant les dommages éventuels pour la communauté. Cela peut impliquer une participation à des campagnes publiques de santé. Il conviendrait également qu'elles contribuent, dans toute la mesure du possible, à l'amélioration de l'accès aux services de santé. Même dans les pays où c'est le rôle de l'Etat de prévoir un système public de santé, toutes les organisations peuvent envisager d'apporter leur contribution à la bonne santé des communautés.

Un niveau de santé élevé au sein de la communauté réduit la charge imposée au secteur public et contribue à créer un environnement économique et social sain pour toutes les organisations.

D'un point de vue pratique, une organisation devrait :

- réduire le plus possible, voire à éliminer les conséquences néfastes sur la santé de tout processus de fabrication, produit ou service de l'organisation ;
- promouvoir la santé en contribuant, par exemple, à assurer l'accès aux médicaments et à la vaccination et en encourageant les styles de vie sains, y compris l'exercice et une bonne alimentation, en procédant à une détection précoces des maladies et en

décourageant les gens de consommer des produits et substances malsains avec une attention particulière à la nutrition des enfants ;

- sensibiliser aux menaces pour la santé ainsi qu'aux maladies graves et à leur prévention, telles que, en fonction des circonstances et des priorités locales, le VIH/SIDA, le cancer, les maladies de cœur, la malaria, la tuberculose et l'obésité ;
- et appuyer l'accès aux services de santé essentiels et à l'eau propre ainsi qu'à la salubrité appropriée, comme moyen de prévenir les maladies.

Cette nouvelle norme ISO 26000, en cours de rédaction, devrait être publiée courant 2010.

Les défis à moyen et long termes

La prévention est un défi difficile à relever mais reste indispensable notamment auprès des femmes et des jeunes. En effet, les femmes représentent 60% des personnes infectées et les jeunes de 15 à 24 ans représentent tout de même 45% de l'ensemble des nouvelles infections à VIH chez les adultes et, sans un travail de prévention soutenu, le nombre de nouvelles infections ne baissera pas. Par ailleurs, la prévention a un rapport coût-efficacité 28 fois supérieur au traitement⁷.

L'accès au traitement est un autre défi quand on sait que 30%⁸ seulement des personnes ayant besoin d'un traitement en Afrique, en reçoivent effectivement un. Il est cependant clair que les DRH des entreprises sont et seront de fait amenées à gérer des personnes vivant avec le VIH et sous traitement.

Le *leadership* politique sur cette question est un autre défi, et non des moindres ! Le récent engagement du président Sud-Africain Jacob Zuma dans la lutte contre le VIH est un signe fort. Le programme de dépistage lancé en avril 2010 et qui vise 15 millions de personnes d'ici à la fin 2011 est le plus grand qui ait jamais été mené dans le monde. C'est un événement historique pour la nation la plus touchée par la pandémie.

Ces défis concernent bien entendu les Etats mais également les entreprises car à l'heure actuelle 9 séropositifs sur 10 sont des travailleurs et l'Organisation Internationale du Travail (OIT) estime que d'ici 2010, la main d'œuvre totale se réduira de 9% dans 35 pays de l'Afrique subsaharienne touchés par l'épidémie. A l'horizon 2020, la force de travail des populations sera, en raison du sida, réduite d'au moins 12% pour près d'une trentaine de pays africains.

Plus que jamais les entreprises implantées dans des zones à forte prévalence ou à prévalence plus faible mais non maîtrisée doivent mettre en œuvre des programmes visant à réduire l'impact de la maladie.

Le VIH/sida, une question de développement

Les huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), ont été adoptés lors du Sommet du Millénaire qui s'est déroulé du 6 au 8 septembre 2000, au Siège des Nations Unies à New York. Le 6^e objectif (sur 8) consiste à combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies. En réalité tous les objectifs sont liés : réduire l'extrême pauvreté et la faim, assurer l'éducation pour tous, etc.⁹

La question du VIH/sida en Afrique est ainsi liée à la pauvreté et à une cascade de problèmes, tels que l'insuffisance des infrastructures médicales publiques, le manque de personnel formé, l'illettrisme... Les efforts visant à lutter contre l'épidémie doivent tenir compte de ces réalités.

Le VIH/sida agit comme l'un des obstacles au développement de l'Afrique. Aussi les acteurs du développement que sont par essence les entreprises se doivent de participer aux efforts pour un plus large accès à la prévention du VIH, au traitement et aux soins nécessaires.

Sophie STEPANOFF

1. Rapport sur l'épidémie mondiale de sida 2009, ONUSIDA
2. NKOWANE, BM. 1988. "The impact of HIV infection and AIDS on a primary industry: mining, a case study of Zambia". In : Fleming, AF; Carballo, M; Fitz Simons, D; Bailey, M; Mann, J (Eds). The Global impact of AIDS. New York, p. 155-160.
3. La réponse de PECHINEY - ALUCAM à la lutte contre le VIH/sida, Girrback & Andrianarisata, Etude de cas, GTZ.
4. Mambo JC, Eholié S, Bamba E et al. Six années de prise en charge de l'infection à VIH en entreprise privée : expérience de la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE). 4ème Conférence Francophone VIH/sida, Paris, 29-31 mars 2007
5. Rapport sur l'épidémie mondiale de sida 2009, ONUSIDA
6. Réunion de haut niveau sur les Objectifs du Millénaire pour le développement, Nations Unies, New York, 25 septembre 2008.
7. Suivant les nouvelles recommandations de l'OMS sur la prévention et le traitement du 30 novembre 2009.
8. www.un.org/fr/millenniumgoals

*** En France, c'est au sein du Conseil Français des Investisseurs en Afrique (CIAN) qu'ont été lancées les premières réflexions sur la question du VIH et des entreprises. Ces réflexions ont abouti à la création en mai 2003 de l'association SIDA-ENTREPRISES.**

SIDA-ENTREPRISES a pour vocation d'aider ses entreprises membres (aujourd'hui ACCOR, Allianz, ASCOMA, BGI-Castel, BNP Paribas, Bolloré, CFAO, Club Med, Gras Savoye, Imperial Tobacco, OPTORG, Sanofi Aventis, Société Générale, SOMDIAA, TOTAL), à définir leur politique de santé et accompagner leurs filiales en Afrique dans leur mise en œuvre.

L'appui aux sièges a pour objectif de permettre aux responsables des programmes VIH (santé), généralement les Directeurs du Développement Durable et/ou de la RSE ou les DRH, de renforcer leurs compétences sur le sida et d'autres pathologies (paludisme, diabète...) et ainsi d'épauler les filiales dans la mise en œuvre opérationnelle de la politique du Groupe, notamment via des informations sur les pathologies, des ateliers méthodologiques, des journées « bonnes pratiques », des formations médico-scientifiques, des outils opérationnels, ainsi que deux sites Internet : www.sidaentreprises.org et www.canalprevention.org.

L'appui sur le terrain a pour objectif d'aider les filiales à continuer, relancer, améliorer leur programme et porte sur l'évaluation initiale, l'organisation d'enquêtes « Connaissances, Attitudes et Pratiques », l'écriture de plan d'actions, la recherche de partenaires médicaux ou associatifs, la mise en place des partenariats, des ateliers ou formation, le suivi/évaluation.

Après plusieurs années et forte de l'expérience acquise, SIDA-ENTREPRISES s'ouvre maintenant à la prise en charge de nouvelles pathologies, comme le paludisme, le diabète et l'hypertension.

Contact : & contact@sidaentreprises.org ou +33 (0)1 46 23 56 72 (tél.).

- **ILS EN ONT PARLE**

› **Les batailles du savoir**

Quelles sont-elles ? Où se mènent-elles et entre qui ? La France y participe-t-elle et avec quels moyens ? Et quelles chances, sinon de l'emporter, au moins de ne pas trop y perdre ? Sous l'autorité de ses directeurs, Pascal Lorot et Jean-François Daguzan, conseillés pour ce numéro par Nicolas Moinet, la revue *Géoéconomie** (publiée avec le soutien de l'Institut Choiseul) a consacré l'essentiel de son numéro « de printemps », le 53^{ème} !, aux enjeux et aux acteurs des batailles du savoir.

Parmi d'autres, trois contributions ont retenu notre attention : le premier, signé de Rémi Barré explore, sans concessions, les champs complémentaires et croisés de la valorisation des connaissances et de la « marchandisation » des savoirs ; le deuxième, rédigé par Guy Hervier, étudie, en se fondant sur les données les plus récentes, le phénomène du *brain drain* qui attire aux Etats-Unis, dans les universités, dans les centres de recherche et dans les entreprises, les plus dynamiques sinon les meilleurs étudiants du monde entier, qui n'y « chôment pas » si l'on considère que sur les 31 000 doctorats dans les disciplines scientifiques délivrés en 2009, plus de 40% l'ont été à des non-Américains... Le troisième article, signé Denis Ettighoffer, concerne aussi les Etats-Unis, qui pourraient dominer l'économie numérique si d'autres pays ne s'y investissent pas rapidement, lourdement et durablement.

* Contact: geoéconomie@choiseul-editions.com & 01 53 34 09 93.

› **Changement climatique et commerce mondial**

*Accomex**, la très sérieuse revue d'analyse et de réflexion sur les marchés extérieurs de la CCIP, a eu la bonne idée de consacrer le dossier de son numéro 91 aux relations obligées mais parfois tumultueuses entre « changement climatique » et « commerce mondial », en insistant particulièrement sur les nouveaux marchés de l'environnement à l'international.

Sandrine Rol, sa Rédactrice en chef, souligne à bon droit dans son éditorial que si « le vert est devenu très tendance dans le monde économique (...) passer au vert (...) répond aussi et surtout à une logique économique bien réelle : satisfaire les attentes de ses consommateurs, optimiser ses coûts, se préparer à la raréfaction des matières premières énergétiques, et s'adapter à la nouvelle donne géopolitique ». Pourtant, écrit-elle encore, si nombre d'entreprises françaises disposent déjà de multiples savoir-faire dans les domaines eux-mêmes très divers de l'éco-industrie (transports, traitement de l'eau, gestion des déchets, l'assainissement de l'air, les énergies renouvelables,...), elles ne savent pas toujours, en particulier les entreprises de taille intermédiaire, que les débouchés à l'international sont immenses. Avant de conclure qu'en matière de technologies « vertes », « savoir-faire et innovation sont les clés d'un positionnement international réussi ».

Elise Delaître explique donc, dans un premier article quelles sont ces opportunités à l'international, et Hélène Perrin-Boulonnette détaille dans un autre les enjeux des technologies vertes pour les PME exportatrices. Le dossier met également en perspective les choix environnementaux qui demeurent, à l'issue du sommet de Copenhague, et dit aussi les réalités du « business vert » en Chine et l'impact (et l'exemplarité ?) des taxes à l'exportation chinoises sur les produits à haute intensité énergétique.

* Contact : accomex@ccip.fr – Tél. : 01 55 65 36 31

› **L'Europe dans l'engrenage afghan**

Alors que presque tous les pays européens sont actuellement engagés militairement en Afghanistan (dont le Grand Duché du Luxembourg, avec 8 soldats !), engageant ainsi leur responsabilités nationales respectives et la crédibilité de l'UE dans son entier, en cas de succès comme en cas d'échec de la mission de stabilisation et de retour à la paix, le Centre d'Etudes et de Recherches International (CERI*) de Sciences Po Paris a organisé une soirée de conférence précisément intitulée « L'Europe dans l'engrenage afghan ».

Le choix même de cette « accroche » et du mot « engrenage » (plutôt qu'« enlisement » ou « libération ») était d'emblée contesté par certains intervenants, donnant aux débats à la fois vigueur (maîtrisée) et (grand) intérêt.

Il a d'abord été rappelé la contribution précise de l'Europe au conflit, puis interrogé la « cohérence » de sa politique extérieure le concernant, évoqué l'évolution des relations transatlantiques à son sujet depuis 2001, et enfin posé quelques hypothèses quant aux conséquences régionales (élargies) du conflit infra-afghan.

A noter une intervention originale et pleine d'enseignements sur la vision afghane, sur la perception des Afghans eux-mêmes, de la présence étrangère, dans l'histoire (récente) et actuelle et prévisible. Et une autre, à la fois plus classique et utile, sur le décalage existant - et persistant après bientôt dix ans d'intervention, entre la situation telle que vécue, au quotidien, par les militaires présents dans les différentes régions du pays, et l'image, très souvent différente, qui nous en est donnée par les médias.

* Infos et contact : www.ceri-sciences-po.org – Tél. : 01 58 71 70 00

› **Israël & Palestine: à quand la paix ?**

Moyen Orient, jeune revue de géopolitique* dont nous avons dit la très grande qualité des premiers numéros dans nos précédents Cahiers, poursuit dans son numéro 5 son objectif initial de « couvrir l'actualité d'une zone qui court de la Mauritanie au Pakistan, dans les champs géopolitique, géoéconomique, historique, géographique, sociétal et culturel.

En consacrant son dossier principal à la poursuite de la paix entre Israël et la Palestine, « alors que, souligne Frank Tétart, son rédacteur en chef délégué la reprise des négociations piétine en dépit d'un engagement américain marqué et que les tensions se font croissantes entre Palestiniens et Israéliens », *Moyen Orient* éclaire l'un des enjeux de sécurité et de stabilité majeurs de la région (et au-delà...) en décryptant avec didactisme et objectivité la complexité du sujet.

Après « le regard porté par » François Thual sur le monde juif, Israël et le Moyen orient, qui souligne « l'enchevêtrement » des tensions géopolitiques régionales et les enjeux liés à la démographie des acteurs, le dossier propose de nombreuses cartes (très claires et complètes) rappelant que le territoire est au cœur de la problématique conflictuelle, confirme que l'instauration d'un Etat palestinien n'est plus remise en cause, mais que la relance des négociations est de plus incertaine et difficile et souligne les deux obstacles que constituent les divisions intra palestinienne et la poursuite de la colonisation des territoires par Israël. Les sujets particuliers des Arabes d'Israël, de Jérusalem, du Golan et du partage de l'eau sont également abordés, et toujours largement illustrés de cartes renseignées.

Moyen Orient s'intéresse aussi aux conséquences prévisibles des élections irakiennes (et au rôle que pourrait tenir Ammar al-Hakim), au Yémen (confronté à un révolte, un mouvement sécessionniste et à Al-Qaïda...) et à l'Egypte (où les Frères musulmans viennent de renouveler leurs instances dirigeantes. La revue dresse enfin, parmi toutes ses autres rubriques régulières, le portrait de la ville du Caire, mégapole « congestionnée » et « hyper polluée » de 17 millions d'âmes.

* Contact : contact@areion.fr & tetart@areion.fr – Tél. : 01 45 55 99 24

› **Les enjeux économiques de l'éthique et de la conformité**

Le cabinet d'avocats d'affaires Lantham & Watkins¹⁾, en partenariat avec le cabinet de recrutement de cadres Boyden²⁾, a organisé avec succès une conférence, animée par Philippe Montigny, Président d'ETHIC Intelligence³⁾, sur "Les enjeux économiques de l'éthique et de la conformité". Succès du à la fois à l'importance et à l'actualité du sujet traité et à la qualité des intervenants.

Après une introduction (très remarquée pour sa concision et sa clarté) de Philippe Montigny, ces derniers (dont Agnès Cloarec-Mérendon, avocat associé au département social de L&W, Blandine Cordier-Palasse, associé juridique et fiscal *Compliance* et Communication financière chez Boyden, et Hugues Vallette Viillard, avocat associé au Département *Antitrust & Government investigations* de L&W) ont d'abord rappelé les enjeux liés à la mise en oeuvre, sincère et dans la durée, d'une politique globale et cohérente de conformité, cet « ensemble d'actions visant à rendre les mesures comme les comportement des dirigeants et personnel au sein d'organismes publics ou privés (associations, entreprise, syndicats, etc.), comme vis-à-vis de tiers, conformes à la norme externe et/ou interne applicable au lieu où ils opèrent". Ils n'ont pas manqué de décrire en quoi cette mise en conformité pouvait être perçue comme une contrainte (un programme de conformité de qualité représente, entre autre, un coût supplémentaire pour l'entreprise), mais ont confirmé (et expliqué pourquoi) elle constituait aussi un atout concurrentiel fort, et un levier de compétitivité

* Infos et contact : 1) www.lw.com – Tél. : 01 40 62 20 59. 2) www.boyden.com – Tél. : 01 44 13 67 00. 3) www.ethic-intelligence.com – Tél. : 01 70 08 73 16

› **Un exemple de la gestion des minorités ethniques et religieuses dans l'armée : le cas des musulmans dans l'armée russe**

Si l'on admet que les forces armées « doivent être le reflet de la composition de la société pour pouvoir obtenir la confiance de la population et remplir leur mission », et que « la gestion de minorités dans l'armée fait partie du processus de gestion de la diversité au sein de la société toute entière et constitue un élément de la stabilité politique et de la cohésion sociale », la 164^{ème} étude (avril 2010) de la collection du CERI* doit retenir la plus large attention.

Son auteur, Elisabeth Sieca-Kozlowski, chercheur associée au CERCEC/EHESS, y décrit et analyse en effet la gestion, dans et par l'armée russe postsoviétique (qui a fait le choix de conserver la conscription) des minorités ethniques et religieuses. Son Etat-major doit faire face, notamment et concomitamment, à une forte croissance de la population musulmane en son sein et au prosélytisme de l'Eglise orthodoxe.

A cela s'ajoutent la mise en oeuvre de réformes profondes (comme l'abandon du principe d'extraterritorialité ou la création d'unités mono-nationales ou mono-ethniques), et les bouleversements nés des deux conflits en Tchétchénie qui ont, entre autre, rendu les conditions de vie plus difficiles pour les minorités musulmanes dans l'armée. Même si, remarque l'auteur, « les leaders musulmans ont perdu depuis 1999 leur légitimité à se plaindre et à protester ». La politique de rapprochement menée par Vladimir Poutine a tout de même été fructueuse, remarque-t-elle : les autorités religieuses musulmanes s'impliquant d'avantage dans le processus de conscription. En retour, des tentatives de donner aux officiers quelques connaissances de base des principes de l'Islam ont été faites et les *stroïbaty* (bataillons « non-stratégiques » accueillant des recrues, majoritairement originaires d'Asie centrale et du Caucase du nord, ne maîtrisant pas la langue russe) ont été démantelés.

Certains choix de gestion des forces restent cependant porteurs de tensions : notamment celui de prôner officiellement le regroupement local et ethnique comme nouvelle méthode

d'éradication de la *dedovchtchina*. (bizutages violents de jeunes conscrits par les anciens, s'appuyant en partie sur les tensions ethniques et religieuses existantes).

Et l'auteur de s'interroger sur le scénario que l'on peut attendre, dans le cas d'un passage à une armée professionnelle, de l'accroissement de la population musulmane ? Se dirige-t-on vers une armée mono-nationale ou mono-religieuse ou une armée représentative de la diversité nationale ?

* Centre d'Etudes et de Recherches Internationales de Sciences Pô : www.ceri-sciencespo.org
Contact pour l'étude n°164 : Judith Burko (responsable de la publication) Tél. : 0158717004
et burko@ceri-sciences-po.org

› **L'émergence économique de l'Afrique et le développement local des éco-industries**

Dans le cadre de l'édition 2010, intitulée « Africa Open For Business », de son Forum (annuel), l'African Business Club* de l'ESCP Europe** a organisé une importante conférence sur l'émergence économique du continent africain depuis les Indépendances, dans un contexte de mondialisation accélérée des échanges.

Parmi les thématiques abordées, porteuses de cette émergence africaine, le développement accéléré des éco-industries dans la plupart, aujourd'hui, des pays africains. Thierry Téné, consultant international, spécialiste du « green business » a d'abord rappelé les définitions de ces expressions devenues courantes, comme « éco-industries » ou « écologie industrielle », « développement vert » ou « social-green business » (sic) ; il a ensuite expliqué le succès de ces concepts, des politiques qu'ils sous-tendent et des projets qui les matérialisent ; il a également évoqué le « partenariat stratégique Chine-Afrique pour l'émergence des technologies propres et l'aménagement durable des territoires ».

* www.africanbusinessclub.org et abc_entreprises@gmail.com ** www.escpeurope.eu

› **Comment choisir son réseau d'influence ?**

Si chacun sait aujourd'hui l'importance « d'appartenir à » et « de disposer de » réseaux humains influents dans la gestion de sa carrière professionnelle, il est souvent bien difficile de les connaître tous, de savoir les approcher, d'en choisir un (ou plusieurs), d'y être admis... et parfois d'y rester.

Pour y voir plus clair et agir avec discernement dans l'approche et le choix du « bon » réseau, c'est-à-dire de celui qui sera le plus utile en fonction de ses attentes particulières, le club Intelligence Economique et Stratégique (IES*) de l'AEE de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE**) de Paris, en partenariat avec l'Association des diplômés de l'*Executive MBA-UQAM****, ont invité Laurent Renard****, auteur du *Guide des clubs, des cercles et des réseaux d'influence* ***** à répondre à ces questions, à présenter sa vision des réseaux d'influence et à partager ses réflexions sur « l'investissement réseaux ».

Après avoir rappelé qu'il existe « autant de bons clubs que d'attentes différentes », Laurent Renard souligné que les réseaux d'influences sont multiples : clubs services, cercles économiques, réseaux d'anciens de grandes écoles, réseaux de dirigeants, que tous ont leur propre protocole de recrutement et que nombreux sont ceux qui pratiquent une sélection à l'entrée. Il convient donc préalablement, selon lui, de « faire le point sur ses motivations, de rechercher les réseaux correspondant à ses seules attentes et d'évaluer leur degré d'ouverture ». Ensuite, de faire en sorte d'y être recommandé.

Une fois admis, il a conseillé de commencer par « observer, être à l'écoute et conserver une certaine réserve et de la discrétion (« en ne distribuant pas ses cartes de visite à la cantonade », par exemple). Puis de « s'investir avec sérieux mais sans ostentation en proposant sa contribution à la vie du club, avant d'y prendre, le cas échéant et si l'on vous y encourage, des responsabilités.

Autant d'étapes indispensables, a-t-il conclu pour développer, grâce aux réseaux humains, ses relations et son influence avec profit dans une perspective professionnelle.

* www.inter-ligere.net/ ** <http://www.iae-paris.org/> et www.aaeiae-paris.asso.fr/

*** www.executive-mba-dauphine-uqam

**** Diplômé de la Wharton School (University of Pennsylvania) et de l'Executive MBA d'HEC, ancien président du réseau HEC Executive MBA, Laurent Renard est professeur de Marketing et de Stratégie et consultant au sein du réseau Global Knowledge.

***** **Le Guide des clubs, des cercles et des réseaux d'influence** est co-édité par Village Mondial et Les Echos Editions. Définitions, typologie, descriptif (cibles, histoire, conditions d'accès, activités, objectifs) et évaluation de 269 clubs cercles et réseaux et classements multicritères. 485 pages au format 13,5 x 22,5 cm. 29 € ISBN 9782744062674.

› L'approche globale, outil ou concept ?

Les guerres interétatiques sont aujourd'hui plus rares et occultées par des crises complexes à gérer en raison de l'accroissement exponentiel des échanges commerciaux et financiers internationaux, ainsi que du développement sans précédent des moyens de communication. Alors que la seule force militaire ne suffit plus à rétablir la stabilité dans une région en crise, l'approche globale, définie comme « une démarche visant à développer entre les parties différents degrés d'interaction dans les domaines de la gouvernance, de la sécurité et du développement économique et social, en vue d'une meilleure cohérence et d'une plus grande efficacité dans le règlement de la crise, tant dans la conception de l'intervention que dans son exécution sur le théâtre » est promue par certains comme « la seule stratégie permettant de restaurer le statu quo ante ». Mais est-ce si sûr?

Il était donc utile d'en débattre, et c'est l'IHEDN* qui en a pris l'initiative en organisant une journée de conférence sur ce thème, qui a rassemblé nombre d'acteurs, civils et militaires, et d'observateurs et de chercheurs français et européens parmi les plus qualifiés.

A l'issue de leurs échanges, l'approche globale est apparue plus comme un « concept en construction » que comme la panacée au règlement des conflits où l'on voudrait –on l'on tente parfois de– l'appliquer. Car si cette approche est censée « faciliter la gestion des crises en impliquant tous les niveaux de responsabilités, tous les acteurs qui ont les mêmes objectifs (médias, ONG, organisation internationales, États, acteurs locaux et privés) et l'ensemble du processus de gestion de crises (prévention, maîtrise, engagement, stabilisation, normalisation), il apparaît sur le terrain que cette coordination est irréalisable, par exemple et entre autre parce que nombre des principes fondateurs des ONG (dont la neutralité, l'impartialité et l'humanité), sont inconciliables avec les objectifs politiques, économiques et militaires des gouvernements des États engagés dans la résiliation du conflit sur le terrain. Et les débats ont souvent fait ressortir que pratiquement tous les acteurs concernés et engagés (États, armées, agences internationales, ONG,...) avaient « leur propre approche globale » (sic) et que « tous craignaient qu'une seule approche globale ne les contraigne, ne restreignent leur action particulière ». La question se pose donc de savoir s'il sera possible de « dépasser la simple coordination, en l'approfondissant, en vue d'une réelle collaboration ».

* www.ihedn.fr

- **ILS L'ONT FAIT**

› **Le premier site-portal français de l'Intelligence économique**

Le « Portail de l'IE », premier site français de référence du secteur et des acteurs de l'intelligence économique et de la gestion de l'information stratégique a été officiellement lancé le 11 mai 2010 à Paris. Ses concepteurs, sous l'autorité de Christian Harbulot, directeur-fondateur de l'Ecole de Guerre économique*, ont présenté ses nombreuses fonctionnalités autour de trois axes majeurs : informations, actualités et témoignages.

Site d'information le plus complet à ce jour sur ce secteur en développement exponentiel, le portail offre plusieurs entrées, selon que l'on cherche à connaître les « fondamentaux » de l'IE (historique, fondateurs, définitions, bibliographie), son organisation (nationale et régionale), les métiers qu'elle propose (dans les entreprises... et depuis peu dans les administrations) et toutes les formations (publiques et privées, franciliennes et régionales) pour y accéder,... Et bien sûr ses acteurs, que le portail présente précisément (sous forme de fiches très complètes et qui seront régulièrement actualisées) dans un « Annuaire des entreprises de l'IE en France ». Chaque société y « dévoile » son histoire, ses coordonnées détaillées, ses effectifs, son chiffre d'affaire, ses implantations et ses zones géographiques d'excellence, ses réseaux (!) et bien entendu ses « spécialités » et domaines de compétence.

Une revue de presse et un agenda complètent cette masse d'informations utiles (et de renseignement parfois...), présentées avec soin dans une maquette claire et accessibles grâce à une ergonomie efficace.

* <http://www.ege.fr/> & <http://www.portail-ie.fr/>

NOTES DE LECTURE

EPEE présente ici des ouvrages récemment parus, traitant d'intelligence économique, de stratégies d'influence et de puissance, de protection des patrimoines, de prévention des risques et de gestion des crises, de communication (au sens large) et de management d'entreprise (toutes thématiques au cœur des métiers d'EPEE), mais aussi de prospective, de relations internationales, de géopolitique et de géoéconomie, des sciences et techniques, des civilisations et des courants de pensée, de démographie et d'histoire, dont la connaissance et la compréhension s'imposent aux décideurs économiques et politiques.

INTELLIGENCE ECONOMIQUE, RENSEIGNEMENT ET INFLUENCE

- **IE : LES DERNIERS DEVELOPPEMENTS THEORIQUES ET PRATIQUES**

Constatant, avec le député Bernard Carayon, que « la France est toujours très en retard par rapport à ses concurrents » en matière de développement de l'intelligence économique dans les entreprises, et souhaitant « apporter leur pierre à l'édifice », Eska a décidé de publier une sélection d'articles sur « les derniers développements théoriques et pratiques sur l'IE ».

Coordonné par Nicolas Moinet (docteur en sciences de l'information et de la communication, maître de conférences à l'Université de Poitiers) et auteur de plusieurs précédents ouvrages sur l'IE (dont une excellente *Petite histoire de l'intelligence économique*, que nous présentons ci-après), et Yves CHIROUZE, (professeur agrégé en sciences de gestion à l'Université Montpellier 1, doyen honoraire de la Faculté d'administration et gestion de Montpellier), le présent volume rassemble donc sept contributions originales qui firent l'objet, on s'en doute, d'une rigoureuse sélection.

La première, signée François-Xavier Ajavon, dresse le panorama, imagine les perspectives et rappelle les enjeux politiques de la veille médiatique audiovisuelle pour les principaux décideurs du monde de l'économie, de la politique et des administrations, et souligne « la nécessité pour l'homme publique de surveiller son image. Sophie Larivet présente, dans la deuxième une approche managériale du concept d'IE, en l'illustrant par le cas d'une petite entreprise du BTP. Le cycle du renseignement fait l'objet d'une analyse critique, en tant que modèle empirique et à partir d'une expérience de terrain, dans un troisième article rédigé par Franck Bulinge. Audrey Knauf s'intéresse, dans le quatrième, au rôle des acteurs dans un dispositif régional d'IE (DRIE) et en particulier de la place de l'infomédiateur en tant que médiateur et animateur de ce dispositif, pour aboutir à la création d'un référentiel de ses compétences. Eric Milliot prend dans le cinquième l'exemple de la République populaire de Chine, qui connaît un fort développement de son secteur privé, s'ouvre commercialement au reste du monde et forme ses cadres aux modes de gestion occidentaux, pour illustrer la nécessaire adaptation de l'IE pour les opérations menées à l'international. Les fondements de l'IE sont rappelés, décrits et analysés dans le sixième article par Guy Massé, Christian Marcon et Nicolas Moinet, qui « explorent la question des jeux d'influence au sein de réseaux considérés comme des instruments de gouvernance que s'approprient les joueurs ». Et il revenait « naturellement » à Bernard Besson et Jean-Claude Possin de définir, après l'avoir conceptualisée, la nouvelle et nécessaire « intelligence des risques », outil de la sécurité économique des organisations, obligation légale certes, mais surtout avantage compétitif avéré dans nos « temps de crise ».

L'intelligence économique, sous la direction de Nicolas Moinet et Yves Chirouze, aux éditions Eska (collection Gestion & RH). 120 pages au format 15 x 21 cm. 15 €. ISBN 9782747211581.

- **STRUCTURER ET ANIMER LA VEILLE STRATEGIQUE EN ENTREPRISE**

La veille, cette « surveillance globale ou d'un environnement particulier (géographique, économique, technologique, juridique, politique, social et sociétale, environnementale, médiatique, d'un secteur économique, d'un groupe d'entreprises,...) par des moyens techniques et/ou humains à fin de collecte d'informations ouvertes ou de renseignements », peut également être définie comme l'"activité continue et en grande partie itérative visant à une surveillance active de l'environnement - de l'entreprise ou de l'organisation - pour en anticiper les évolutions".

La « veille anticipative stratégique » facilite, pour sa part, l'acquisition des informations destinées à la prise de décisions stratégiques par l'entreprise. Informations qui à leur tour lui permettent de « nourrir sa réflexion » et d'encadrer sa prise de décisions stratégiques ainsi que d'« accroître sa réactivité ». Dès lors, toute entreprise évoluant dans un environnement susceptible d'évolutions brusques et fréquentes, « devrait être capable de mettre en place un processus approprié, de l'animer, de lui donner vie, de le faire fonctionner et enfin de la pérenniser ».

C'est dans ce but que Salima Kriaa Medhaffer (diplômée de l'Université Mendès-France de Grenoble, maître-assistant à l'ESSEC-Tunis et spécialiste des systèmes d'information) et Humbert Lesca (professeur à l'Université Mendès-France, directeur du Cerag-Ethics et consultant) ont écrit ce guide (vraiment) pratique, sans doute le plus complet à ce jour sur le sujet, où ils présentent les différentes phases de la conception et de la mise en œuvre d'un dispositif de veille stratégique.

L'ouvrage, très didactique, accompagnera, étapes par étapes, les responsables de veille, bien souvent novices dans l'élaboration de leur projet, pour la mise en place du dispositif (en s'appuyant sur la méthode *L.E.Scanning*) puis pour son animation et son optimisation dans la durée.

Ce guide propose également des critères pour identifier un « animateur-veille » potentiel, dont le rôle sera de « structurer le dispositif en forme de réseau et de coordonner les efforts individuels pour ne pas s'éloigner des objectifs de l'entreprise ». Medhaffer et Lesca précisent donc la fonction, les compétences nécessaires, les conditions organisationnelles à prendre en compte et la formation de l'animateur, ainsi que les formations *ad hoc*.

Les auteurs fournissent également ici de nombreux exemples d'application du guide, sous forme d'expérimentations (très pédagogiques) « d'accompagnement d'animateurs novices ».

L'animation de la veille stratégique, de Salima Kriaa Medhaffer et Humbert Lesca, aux éditions Hermès-Lavoisier. 245 pages au format 15,5 x 23,5 cm. Bibliographie et index. 59 €. ISBN 9782746223783.

- **L'IE, UNE INNOVATION A LA FRANÇAISE**

A la fois stratégie, démarche, processus, dynamique,... l'Intelligence économique reste « difficile à saisir » en France, pays qui lui a pourtant donné certaines de ses lettres de noblesse, au point d'avoir été élevée au rang de politique publique, et après s'être largement développé dans un nombre croissant d'entreprises ces vingt dernières années.

Parce que chacun reconnaît aujourd'hui qu'elle est indispensable pour ce qu'elle apporte en terme d'avantage compétitif (voir notre précédente note de lecture), mais aussi parce qu'elle inquiète encore autant qu'elle rassure, il était temps d'en « raconter l'histoire (la petite et la grande).

Et qui était plus qualifié pour le faire que Nicolas Moinet, docteur en sciences de l'information et de la communication, maître de conférences à l'Université de Poitiers, directeur du Master d'IE et de communication stratégique de l'ICOMTEC et responsable de l'équipe de recherche « IE et stratégies de communication » du CEREGE ?

Il s'y emploie et y parvient avec brio en à peine 120 pages, dominant parfaitement son sujet, qu'il commence donc par définir clairement et complétement, dissipant ainsi ce que la notion a pu avoir, en des temps lointains déjà, de flou et d'incertain. On lui saura gré d'avoir, à cette occasion, également rappelé quelques autres définitions nécessaires de concepts, inclus dans induits par, liés à et/ou ou complémentaires de celui de l'IE : intelligence, renseignement (« qui n'est pas synonyme d'espionnage »), communication, réseau... parmi d'autres).

Ainsi que d'avoir identifié, défini et qualifié les « ruptures quantitatives, qualitatives, technologiques et méthodologiques au cœur de la dynamique d'intelligence économique », dont la convergence est pourtant « une clé pour comprendre l'éloignement des deux mondes du renseignement et du management, qui ont fini par se rencontrer. Et qui explique le rôle joué par les professionnels du renseignement (militaire) dans la genèse de l'IE en France. Aujourd'hui, enfin, souligne-t-il, « la fusion des deux mondes du renseignement (dont l'espionnage constitue la forme illégale) et de l'IE est indéniable ; elle existe au niveau des hommes et des méthodes, des enjeux et des problématiques ».

Ceci posé, le maître de recherche peut céder la plume à l'universitaire pour entre dans l'histoire de l'IE « à la française » et raconter comment, entre 1994 et 2003, « deux piliers vont permettre à l'IE de survivre et de se développer : une assise académique fragile qui va stabiliser les fondations de l'IE d'entreprise et une IE d'Etat qui va développer son assise territoriale jusqu'à enclencher les prémises d'une véritable politique publique ».

Et Moinet de conclure en affirmant que « loin d'être une mode », l'IE est bel et bien devenu « un mode de pensée et d'action global et innovant » s'appuyant sur une culture du renseignement qui, si « elle reste à diffuser », n'en constitue pas moins « la colonne vertébrale ». Et « une nécessité pour qui, loin des frontières artificielles entre théorie et pratique, souhaite agir en homme de pensée et penser en homme d'action ».

Petite histoire de l'Intelligence économique, de Nicolas Moinet, aux éditions L'Harmattan. 128 pages au format 15,5 x 24 cm. Bibliographie. 14 €. ISBN 9782296115286.

- **BATIR SA E-REPUTATION ET DEVENIR E-INFLUENT : POURQUOI, COMMENT ?**

Depuis l'émergence et avec l'extraordinaire diffusion et usage de l'Internet, l'entreprise est confrontée et doit donc relever le défi de « plusieurs types de légitimités » : technique, qui repose sur ses performances mesurables (produits, rentabilité, innovation,...) ; civique, car elle doit – ou devrait – prendre en compte les exigences du bien commun (ne pas polluer, ne pas exploiter, ne pas se rendre complice d'injustices,...) ; relationnelle, voir participative pour être attentive aux singularités et aux demandes particulières, dont les relations avec les « parties prenantes ».

Ses dirigeants doivent impérativement élaborer puis mettre en œuvre de véritables stratégies d'influence et de contre-influence sur Internet et au sens large sur l'ensemble des nouveaux médias numériques.

Pour les y aider, concrètement et utilement, Xavier de Mazonod (ancien journaliste puis dirigeant d'une agence de communication, co-auteur de *Les blogs, nouveau média pour tous*, fondateur et dirigeant de la société de conseil Adverbe –) et François-Bernard Huyghe (consultant, enseignant et auteur de nombreux ouvrages sur l'information et la stratégie – www.huyghe.fr) ont unis leurs (grands) talents pour rédiger le premier E-Book « à l'usage

des mangers désemparés » : qu'ils ont logiquement intitulé *Influence et réputation sur internet*.

Et franchement, quand on en achève la lecture, on se demande s'ils ont bien été inspirés « d'en donner autant », quantitativement et qualitativement, sans risquer de perdre des « clients » avant même de les connaître. Car l'ouvrage est on ne peut plus complet et pratique soulignons-le à nouveau.

Après être revenus, dans une première partie très vivante (sur des concepts pourtant subtils et parfois ardue) aux « fondamentaux de l'influence » et sur la manière dont elle s'exerce sur l'Internet « pour bâtir ou défendre une réputation », nos deux experts décrivent avec un grand luxe de détails et de cas concrets les « meilleures pratiques » pour « maîtriser sa e-réputation pour influencer ». Très au-delà des usages connus, et convenus, de la com'-marketing, il est ici question de savoir occuper l'espace Internet avec l'efficacité maximale « pour mener des actions d'influence, défensive ou offensive ». Et donc d'apprendre à « bâtir son existence virtuelle », de transposer son identité sur l'Internet et ainsi de « gérer son identité numérique » (avec laquelle, précisent-ils la e-réputation est souvent confondue).

En rappelant que l'e-réputation, actif immatériel par nature mais « source de business », est une part importante de la valeur de l'entreprise et qu'à ce titre elle doit être non seulement mesurée, adaptée, soignée mais aussi protégée, Mazenod et Huyghe peuvent sans peine convaincre leurs lecteurs que ce n'est pas quand le problème, ou pire, la crise surviennent qu'il faut s'en préoccuper. Pour ce faire, ils leur proposent une démarche globale dont on ne dira ici, en les citant sans les déflorer, que les principales étapes : réfléchir, former, veiller, exister, et nettoyer (si, si...).

Si *Influence et réputation sur internet* se lit une première fois d'un trait, cet E-Book sans équivalent, aussi original que précieux, appelle vite nombre de relectures. A nouveaux usages, nouvelles règles, que l'on ne saurait en effet méconnaître ou ignorer, sauf à prendre le risque de se trouver désemparé en cas d'agression sur la Toile. Le défi de l'adaptation est là, mais Mazenod et Huyghe qui l'avaient anticipé l'ont déjà relevé. Avec talent.

Influence et réputation sur internet, de Xavier de Mazenod et François-Bernard Huyghe. E-Book de 115 pages (incluant bibliographie et webographie) disponible en lecture ou en téléchargement sur leurs sites respectifs : www.adverbe.com et www.huyghe.fr.

PREVENTION ET GESTION DES CRISES

- **PREVENIR ET GERER LES RISQUES EN ENTREPRISE**

L'entreprise face à ses menaces en 2010... Vaste et prégnant sujet qui méritait que l'on dresse la cartographie actualisée des risques qu'elle encourt ou côtoie au quotidien, et que l'on examine les moyens déjà mis en œuvre par un grand nombre d'entre elles pour les prévenir et s'en défendre.

C'est ce à quoi s'emploient ici deux experts incontestés : Olivier Hassid, docteur en sciences économiques et enseignant à Paris X - Nanterre et à l'ESC Reims, Délégué général du très sérieux Club des directeurs de sécurité d'entreprise (CDSE) et Directeur de sa revue *Sécurité et Stratégie*, et Alexandre Masraff, Master d'Economie de Paris I - Sorbonne, ancien cadre de plusieurs unités d'intervention et de renseignement du ministère de la Défense et ancien expert en sûreté maritime et portuaire au SGDN, aujourd'hui Directeur de la sûreté d'Accor Hospitality France.

Reprenant pour l'essentiel l'excellente étude conduite et rédigée en 2007 par Alexandre Masraff, elle-même inspirée par son mémoire de Master « Gestion et méthode de décision d'entreprise » sur « La direction de la sûreté, une fonction support de l'entreprise », l'ouvrage de nos deux auteurs l'actualise et la complète.

Résolument orienté vers les responsables des missions opérationnelles de la sûreté-sécurité en l'entreprise, son sommaire s'articule autour de trois axes principaux : l'entreprise face à ses menaces (contre son image, ses autres actifs immatériels, ses collaborateurs, ses installations et ses autres actifs matériels) ; la nouvelle responsabilité des entreprises, au travers de sa participation à la fraude financière, à la sécurité publique, à la lutte contre le terrorisme ; la mise en place et en œuvre de la fonction sécurité dans l'entreprise (comment, où et à quel niveau l'intégrer, comment en choisir les responsables, quelles missions leur confier, comment la financer, comment communiquer sur son rôle et ses actions, et comment en calculer la « valeur ajoutée »...).

Sa conclusion aborde, avec raison, le lien existant (ce qui n'est pas toujours su ou dit) entre le développement durable et la sécurité, celui-là étant susceptible de servir de « tremplin » à celle-ci, plaident nos deux auteurs.

Comme le souligne Frédéric Péchenard, DGPN dans la préface qu'il donne à l'ouvrage, Hassid et Masraff ont réellement fait œuvre utile en partageant largement leurs savoirs avec le plus grand nombre, en décrivant aussi avec force exemples et citations les « meilleurs pratiques » élaborées et appliquées dans de nombreuses sociétés françaises et européennes, et en démontrant enfin que « face à la complexité des menaces, entreprises privées et Etat doivent continuer de dialoguer pour trouver des modes de collaboration plus avancés, la protection du patrimoine économique, scientifique, industriel et commercial s'avérant chaque jour d'avantage un enjeu national ».

La sécurité en entreprise, d'Alexandre Masraff et Olivier Hassid, aux éditions Maxima. 180 pages au format 16 x 24 cm. Bibliographie et sitographie. 24,80 €. ISBN 9782840016335.

RELATIONS INTERNATIONALES ET MONDIALISATION

• LE GRAND NORD, ENJEU DE SECURITE ENERGETIQUE POUR L'UE

Viviane du Castel, docteur en Sciences politiques et enseignant-chercheur, analyste des problématiques géopolitiques européennes et énergétiques, signe ici un ouvrage intéressant, sur un sujet que les Cahiers Xénophon ont abordé à plusieurs reprises car réellement stratégique sans que l'adjectif soit exagéré. Les récentes découvertes, depuis celles déjà considérables des années 1980, de gisements géants de pétrole et de gaz dans les mers arctiques, de Norvège, de Barents, du Groenland et de Kara,... ont fait naître des querelles entre les Etats concernés, dont personne aujourd'hui n'imagine l'issue.

Viviane du Castel s'interroge donc sur les nouveaux enjeux de sécurité liés au partage qui sera fait de ces richesses, inimaginables il y a encore quelques années, en une période où la maîtrise des sources d'énergie devient chaque année plus nécessaire.

Ce nouveau « *war game* énergétique » modifiera certainement la géopolitique mondiale. Pourtant, les Etats limitrophes du Grand Nord peinent à s'entendre. De plus, souligne l'auteur, « l'expérience des majors occidentales, est insuffisante car les pays pétroliers non démocratiques ne se laissent plus dominer ; au contraire, ils renforcent leur autoritarisme et leurs nationalismes en s'appuyant sur les bénéfices générés par l'exploitation des hydrocarbures ».

Il devient pourtant urgent, plaide-t-elle, de trouver des solutions pragmatiques, au profit de tous, si l'on veut renforcer la sécurité des approvisionnements de chacun des Etats concernés. Il en est ici proposé plusieurs à commencer par « la coordination des actions entre pays producteurs, l'élargissement des sources d'approvisionnement ou l'investissement dans des infrastructures permettant de limiter la dépendance énergétique ». L'Union européenne ne peut plus attendre pour répondre à ces défis ; elle doit élaborer et rapidement mettre en œuvre une véritable « diplomatie des liens énergétiques ».

Notons encore que Viviane du Castel décrit parfaitement la position particulière – et privilégiée – de la Norvège dans ce dossier et apporte des réponses aux questions qui se posent à elle : pourra-t-elle se positionner comme un acteur majeur dans le domaine énergétique ? Saura-t-elle « convaincre ses partenaires européens, au moment où l'UE remet à plat sa propre politique énergétique, tout en conservant sa stabilité politique » ?

***Le Grand Nord, un nouvel enjeu très courtisé**, de Viviane du Castel, aux éditions L'Harmattan, collection Mare Balticum. 245 pages au format 15,5 x 24 cm. Bibliographie et sitographie. 24,50 €. ISBN 9782296118447.*

♦ Sur le même sujet, et concernant cette fois la place et le rôle spécifiques du Canada dans la géopolitique du « Grand Nord », on lira aussi avec profit l'article du Professeur Peter Harrison intitulé "**Le Canada, pays nordique, pays arctique**", publié dans le n°47 (janvier 2010) du *Bulletin d'études de la Marine* (PP. 57 à 62), lui-même publié par le Centre d'enseignement supérieur de la Marine (Paris, Ecole militaire) et repris sur l'excellent site www.diploweb.com.

- **150 PORTES POUR ENTRER EN RUSSIE**

Ce dictionnaire n'est pas seulement, même s'il l'est pleinement, le recueil des mots « de la Russie », réunis selon une nomenclature précise et présentés par ordre alphabétique, fournissant sur chacun des informations relatives à son sens et à son emploi.

Ce dictionnaire est plus que sa définition (dans le Larousse, bien sûr !) : il est un outil puissant pour découvrir « cet Etat établi sur deux continents », à travers son histoire (économique, politique, sociale, démographique,... depuis la fondation de l'Etat de Kiev jusqu'aux élections présidentielles de mars 2008), sa géographie (physique, humaine, économique,...), sa culture, son quotidien... et son âme.

Redressant aujourd'hui le flambeau levé, dès 1892, par Pierre Larousse qui éditait alors un ouvrage destiné « à mieux faire connaître la Russie » ; Pascal Cauchy (secrétaire général de l'école doctorale de Sciences Po et spécialiste de l'Union soviétique) a pour ce faire, lui aussi à nouveau réuni les meilleurs spécialistes de la Russie*.

D'Alexandre à Witte, d'âme slave à vodka, d'archives soviétiques à tsar, ils nous entraînent en près de 150 entrées, de l'Océan Arctique à la Mer Noire, de Brejnev à Chaliapine, de la « grande guerre patriotique » à la grande terreur stalinienne, du « plan quinquennal » à la pérestroïka, du général Dourakine à Trotski, de la nomenklatura aux famines organisées.

Ils s'interrogent aussi sur le « mystère russe », sur la pérennité de l'« empire russe » et sur le caractère « inévitable » de la pérestroïka. Ils retracent enfin les moments-clés de l'histoire russe, son XVIII^{ème} siècle (d'or ou de fer ?) et ses « années terribles », de 1914 à 1953.

Et si, au final (et tant mieux), l'énigme russe demeure, elle est ici singulièrement éclairée.

***Dictionnaire de la Russie**, sous la direction de Pascal Cauchy, aux éditions Larousse. 507 pages au format 14 x 21 cm. Bibliographie et index. 26 €. ISBN 9782035841742.*

GEOPOLITIQUE ET CONFLITS

- **La véritable histoire du Kosovo « indépendant »**

Deux livres viennent de paraître qu'il faut lire absolument l'un et l'autre. Complémentaires, ils retracent en effet l'histoire, connue - et moins connue, de l'accession de la province serbe du Kosovo à l'« indépendance », en replaçant celle-ci dans son contexte historique, diplomatique et géopolitique.

Parfaitement documentés, fourmillant de très nombreuses notes et références vérifiées et de témoignages incontestables, ils retracent les origines et décrivent les conséquences de l'accumulation inouïe de mensonges, de contrevérités, d'affabulations, de trucages, de pressions, d'abandons et de lâchetés qui ont conduit à cette invraisemblable proclamation unilatérale de souveraineté, contre toutes les règles et tous les usages du droit international, mais sous la caution de l'ONU...

Dans *Kosovo, un conflit sans fin ?* Dušan Bataković, docteur en Histoire (Sorbonne-Paris IV), auteur de très nombreux ouvrages (devenus des références) sur l'histoire des Balkans et de la Serbie, et diplomate (il est actuellement ambassadeur de Serbie au Canada), dit comment le Kosovo, province serbe méridionale qui voit s'affronter depuis des siècles Serbes et Albanais, a été brutalement séparée de la Serbie dont elle fut pourtant, avec la Métochie, le « cœur étatique et religieux, le foyer de sa culture et de ses traditions historiques ».

Et comment, premiers mensonges !, cette histoire a été « révisée, comment « les faits historiographiques ont été manipulés à des fins politiques », comment les sources historiques ont fait l'objet de lectures sélectives, comment les événements contemporains ont été manipulés médiatiquement, comment ont été diffusés, de façon méthodique et orchestrée dans le temps, des stéréotypes majoritairement négatifs. Comment encore, les plus hautes autorités américaines (en particulier Madeleine Albright, dont l'auteur dresse un portrait aussi effrayant que juste), et quelques autres européennes (dont françaises...), en plus de mentir sur l'histoire ancienne, ont menti, désinformé ou soigneusement omis de faire savoir les phases successives – et programmées- de l'albanisation du Kosovo.

Comment ont été tuées –ou minimisées, ou déformées– les brimades et les vexations, les discriminations, puis très vite les agressions violentes, jusque aux plus brutales (enfants noyés et gazés, femmes éventrées, hommes empalés,...), dont les Serbes vivant au Kosovo (chez eux !) ont été l'objet de la part des populations albanophones « kosovares » et des groupes armés venus d'Albanie pour les y aider, en toute impunité malgré la présence d'observateurs internationaux prétendument « indépendants ». Comment les médias internationaux ont fait l'objet (d'autant plus facilement que leur méconnaissance de l'histoire et des réalités locales était immense) d'une habile et mensongère propagande et d'opérations d'influence (financées sans compter par le gouvernement américain), toujours unilatéralement au profit des thèses et des positions « albano-kosovares ».

Comment toutes les tentatives gouvernementales serbes (et les quelques rares étrangères) de médiation politique et de réorganisation administrative (partition, cantonisation « à la Suisse »,...) ont été rejetées, souvent même sans être sérieusement examinées.

Comment, encore, le Kosovo est devenu cette république mono-ethnique, raciste et mafieuse, où les rares Serbes qui n'en n'ont pas encore été chassés par la force, sont aujourd'hui ghettoïsés dans des enclaves protégées (!) jour et nuit par les personnels militaires de la Kfor.

Et comment enfin, l'UCK, « après avoir pratiqué l'enlèvement et l'assassinat aveugle de civils serbes (mais aussi de Roms, de Goranis [voir note de lecture en page 50 de ces cahiers] et de musulmans slaves), et la démolition systématique du patrimoine culturel serbe (en particulier ses innombrables monuments religieux) est arrivé à ses fins, définies et

proclamées dès les années 1980, et sans que cela ait alors provoqué de réactions justement indignées, d'annexer la province à son profit exclusif et de régner sur un Kosovo « ethniquement pur » (sic).

Pour sa part, Boško Dukanac nous fait découvrir ou redécouvrir « dans le collimateur de l'OTAN », les tenants et les aboutissants de la « face cachée de l'agression contre la Yougoslavie » au cours de la funeste journée du 24 mars 1999.

Pour ce faire, il décrit à son tour froidement, méthodiquement, en se fondant sur un nombre des sources impressionnant, l'incroyable opération de propagande orchestrée par de puissants groupes d'influence et de pression américains, et mis en œuvre par quelques fondations (Carnegie) et agences de communication « US » (Ruder & Finn), pour justifier le bombardement et de facto, le partage de la Serbie, requalifiée par l'ONU d' « intervention humanitaire préventive ».

Ceci sur la base d'affirmations dont on pouvait pourtant, dès alors, démontré la fausseté et selon lesquelles « les autorités serbes violaient brutalement les droits de l'homme des Albanais du Kosovo »(sic), avaient « massacré des dizaines de milliers de civils innocents » avant de « les ensevelir dans d'immenses fosses communes » (re-sic).

Alors que chacun pouvait alors constater, comme il est attesté dans des rapports ultérieurs de la KDOM (la *Kosovo Diplomatic Observation Mission* de l'OSCE) et de l'OCDE cités par l'auteur, que « pendant qu'on diabolisait les Serbes, l'UCK, constituée d'éléments criminels bien connus, engagés dans le trafic d'armes et tout ce sur lequel ils pouvaient mettre la main (?!), devenait l'allié-clé de l'OTAN ». Et que, alors que l'OTAN, incapable d'ailleurs « d'accueillir les réfugiés dans des conditions simplement humaines », continuait d'affirmer que les souffrances des réfugiés étaient la conséquence, non pas de ses bombardements mais des crimes serbes (sic), nombre des 2000 (!) observateurs internationaux alors déployés sur le terrain constataient qu'ils n'y avait pas eu d'exécutions en masse ni de fosses communes remplies de dizaines de milliers de victimes innocentes ».

Dukanak revient ici, à juste titre, sur l'UCK dont il décrit les origines, l'organisation, les soutiens (politiques, financiers, en formation des cadres et des miliciens), les « fournisseurs (en armement notamment), les actions (forfaits serait plus exact) et les objectifs (au premier rang desquels « l'unification de toutes les terres albanaises (sic) et l'avènement d'une "Grande Albanie", comprenant, outre l'Albanie, le Kosovo et des parts significatives du Monténégro, de la Macédoine et de la Grèce »), toujours en s'appuyant sur des rapports d'organismes officiels (dont la DEA..., et plusieurs autres agences et services de renseignements européens) et des témoignages d'observateurs officiels, de journalistes, d'acteurs non gouvernementaux présents sur le terrain.

Et le bilan est terriblement édifiant : l'organisation (co-crée et financée par les services américains et allemands) qui s'est donné le nom d' « Armée de Libération du Kosovo » s'est rendue coupable, entre autre, d'attaques terroristes, de meurtres individuels et collectifs, de viols, de pillages, d'incendie criminels, de trafics de drogue, d'armes et d'êtres humains...

Aujourd'hui, plus de dix ans après « l'agression humanitaire » de l'OTAN sur la Yougoslavie, conclut l'auteur, la situation au Kosovo est « catastrophique pour les Serbes et les autres populations minoritaires : ghettoïsation sous protection permanente de la KFOR, mauvais traitements, discrimination, menaces, lapidation de bus et de cars, profanation et destruction de cimetières, et appropriation illégale de biens », comme le souligne un rapport du Conseil norvégien pour les réfugiés. Et, souligne un autre rapport de l'OCDE, « les activités illégales de l'UCK, de mèche avec les éléments criminels dans l'Albanie voisine et dans la région, sont devenues la part intégrale de ce mini (nouvel) Etat tant convoité ».

Quel gâchis ! En effet, contrairement à ce que proclamaient les hommes politiques et les médias à l'époque, la « guerre du Kosovo n'était humanitaire, ni inévitable, ni légalement et moralement justifiable (...) ; elle a été déclenchée sous de faux prétextes ». Pour la mener,

pourtant, « jamais auparavant un aussi petit nombre de gens n'avait menti de manière aussi radicale à un aussi grand nombre de gens » a écrit Willy Wimmer, député au Bundestag et vice-président de l'OSCE.

Mais « il était évident, a du avouer en 2007 Fabio Mini, commandant de l'OTAN au journal *Il Manifesto*, que l'Amérique et la Grande Bretagne avaient pris la décision d'imposer l'indépendance du Kosovo déjà au moment de la sécession de la Bosnie »...

Kosovo, un conflit sans fin ?, de Dušan Bataković, aux éditions L'Age d'Homme. 320 pages au format 15,5 x 22,5 cm. Bibliographie, liste des cartes géographiques, liste des tableaux et index. 25 €. ISBN 9782825138755.

Dans le collimateur de l'OTAN, la face cachée de l'agression contre la Yougoslavie le 24 mars 1999, de Boško Dukanac, aux éditions L'Age d'Homme. 310 pages au format 15,5 x 22,5 cm. Liste et qualité des principaux protagonistes cités, définition des sigles et des abréviations utilisées. 26 €. ISBN 9782825139431.

- **DE LA DYNAMIQUE MONDIALE DE LA DROGUE**

Après avoir évoqué il y a 18 mois, dans un très complet dossier spécial* de la revue *Diplomatie*, la « géopolitique du fléau » que constituent la prolifération mondiale des « Narco-Etats », son directeur de la rédaction et rédacteur en chef, Alexis Bautzmann, explore dans ce hors-série exceptionnel, toutes les dimensions de ce dossier parmi les plus brûlants des relations internationales :

Exceptionnel, car même si la revue précise qu'elle s'est appuyée sur des sources nombreuses et variées, dont les rapports de l'Office des Nations-Unies contre la drogue et le crime (ONUDDC), de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) et de l'*International Narcotics Control Strategy Report* de l'*US State Department*, l'expertise et les recherches des auteurs ont permis de constituer ici un dossier sans équivalent en français depuis l'*Atlas mondial des drogues*, édité aux PUF en 1996 (!) par l'Observatoire géopolitique des drogues, et aujourd'hui introuvable...

La géopolitique mondiale de la drogue est d'abord, et logiquement, abordée, avec force tableaux, cartes et chronologies, sous l'angle de son histoire, depuis les guerres de l'opium jusqu'aux derniers développements de la lutte les « cartels légaux ».

Sous l'angle sociétal et économique ensuite, de la production à la consommation, en évoquant aussi bien la production et les besoins en drogues licites qu'illicites et en rappelant, entre autre, que les drogues font l'objet du « troisième plus grand commerce au monde après ceux du pétrole et des armes »... Des tableaux de bord sur les classifications (pharmacologique, médicale, « de dangerosité », et juridique) complètent utilement les exposés et les analyses.

Les faits et les enjeux géopolitiques, diplomatiques et géostratégiques sont précisés dans une importante troisième partie : lieux de production (Asie centrale, Asie du sud-est, Amérique centrale et du sud... et Afrique !), itinéraires et évolutions du trafic (produit par produit), conséquences sur la stabilité politique,... Un tableau original détaille (date de création, site internet, histoire, position et objectifs) et les acteurs des lobbies et des groupes de pression : les « anti-légalisation », les « pro-dépénalisation » et ceux qui défendent « une position intermédiaire ».

La consubstantialité entre drogues et réseaux criminels est traitée, sans ambages, dans une quatrième partie, qui liste les groupes internationaux se livrant au trafic, présente l'organisation des réseaux de stupéfiants, les principales politiques de lutte gouvernementale et le rôle spécifique des douanes pour la protection du territoire national français.

Au final, on comprend clairement combien « la dynamique marchande - légale ou illicite - que les drogues ont générées ont projeté ces substances dans la sphère de la géopolitique et de luttes d'influence entre puissances régionales et mondiales ».

* *Diplomatie* n°33 – juillet/août 2008

Géopolitique mondiale de la drogue, sous la direction d'Alexis Bautzmann, hors-série n°11 de la revue *Diplomatie*, éditée par Areion Group (diplomatie@areion.fr). 98 pages au format 23 x 30 cm. Bibliographie et webographie. 10,95 €.

- **L'AFRIQUE, « NOUVELLE FRONTIERE » DES CARTELS DE LA DROGUE**

Si le continent africain n'a malheureusement pas attendu ce XXI^{ème} siècle naissant pour figurer au « palmarès » des régions productrices, transformatrices, exportatrices ou de transit pour nombre de produits stupéfiants illicites (cannabis et héroïne, en particulier), il est le lieu, depuis le début des années 2000, d'une croissance aussi soudaine que rapide du trafic de cocaïne susceptible, dans un terme proche, de conduire à la déstabilisation d'un certain nombre d'Etats.

C'est le constat sévère, mais parfaitement renseigné, que dresse ici Christophe Champin, (correspondant de RFI dans plusieurs pays africains de 1991 à 2008 et aujourd'hui rédacteur en chef adjoint du site www.rfi.fr), au terme d'une longue enquête menée en Afrique subsaharienne et de l'Ouest, dans les deux Guinées, au Liberia, au Mali, en Mauritanie, au Sénégal, en Sierra Leone et au Togo.

Etonné, écrit-il en introduction, de constater qu'en 2005 encore, on ne disposait que de peu d'informations permettant de mesurer « l'ampleur de l'émergence de l'Afrique comme plaque tournante de la cocaïne », alors en provenance principale d'Amérique latine et déjà réexportée en Europe, il décide de décrire la progression du phénomène entre 2000 et 2010. Depuis, « certaines filières ont été abandonnées, de nouvelles ont été activées, les *narcos* révisant en permanence leur stratégie » face aux efforts déployés pour y mettre fin.

On le suit donc avec étonnement parfois, avec intérêt toujours, et une sourde inquiétude car les risques sont réels aujourd'hui que les réseaux criminels internationaux « influent sur l'avenir politique de certains Etats », si ce n'est déjà le cas comme plusieurs de ses implacables récits en témoignent.

Il est vrai, indique-t-il, que l'ONUDC estimait la valeur du commerce de la cocaïne en Afrique de l'Ouest en 2008 à 2 milliards de dollars (!) et les bénéfices réalisés annuellement par les trafiquants à environ 450 millions de dollars. Ainsi, en Guinée Bissau, le budget national équivaut à... la valeur de deux tonnes et demi de cocaïne sur le marché de gros européen.

Si les efforts des organismes internationaux de lutte anti-drogue portent indéniablement des fruits, la conclusion de l'auteur ne porte pourtant guère à l'optimisme : les trafiquants de cocaïne sont déjà en train de se redéployer géographiquement, en privilégiant par exemple depuis deux ans les filières transsahariennes (terrestres et aériennes) pour éviter la surveillance, efficace semble-t-il, dans les eaux du Golfe de Guinée, et en utilisant les filières « historiques » de l'héroïne actives en Afrique de l'Est, au Kenya, en Ouganda, mais aussi au Mozambique et au Zimbabwe, ainsi que le transit par la RDC en Afrique centrale.

Les mêmes trafiquants en quête de « diversification », et quelques « petits nouveaux » venus d'Asie, transitent aussi par le continent africain « pour écouler des substances médicamenteuses (dont la pseudo-éphédrine) pouvant servir à la fabrication de drogues synthétiques », comme la redoutable méthamphétamine.

Les gouvernements des pays africains concernés n'ont donc pas d'autre choix que de soutenir et d'accroître leurs actions de répression de ces activités criminelles prégnantes et dont la capacité de nuisance, voire de déstabilisation est considérable. Et les services internationaux de les y aider.

Afrique noire, poudre blanche, de Christophe Champin, aux éditions André Versaille. 155 pages au format 12,5 x 21,5 cm. 16,90 €. ISBN 9782874950766.

TERRORISME ET CRIMINALITE

- **UNE ANTHOLOGIE POUR COMPRENDRE LE TERRORISME**

« Régulièrement (et surtout depuis l'attentat du 11 septembre 2001 - Ndr) le public s'étonne de la réaction tardive des autorités ou des commentateurs face à des actions violentes menées par des gens qui avaient souvent expliqué en long et en large leurs motivations et leurs intentions ». Pourtant, « il n'est pas d'exemple de violence politique qui n'ait été précédée d'une publication, d'une annonce d'un discours ».

Partant de ces deux constats, Alain Bauer (professeur de criminologie en Europe et aux Etats-Unis, Président du Conseil Supérieur de la Formation et de la Recherche Stratégiques, et du Conseil d'orientation de l'Observatoire national de la délinquance), et François-Bernard Huyghe (chercheur et enseignant en sciences politiques et en sociologie de la communication, spécialiste des rapports entre idéologies, information et violence), ont conçu et réalisé l'ambitieux projet de rédiger la première anthologie (en français) des textes de référence (sources, confessions, justifications, doctrines, communiqués,...) éclairant les « motivations » et les mécanismes du « passage à l'acte » des auteurs de ces violences, ses constances et ses répétitions.

Mais leur ouvrage va au delà, en situant cette somme de documents dans une réflexion complète, détaillée et s'inscrivant dans le temps long (des tyrannicides antiques aux « euro-terroristes ») sur l'incapacité récurrente de nos sociétés occidentales à ne pas vouloir - ou se donner les moyens de pouvoir - prévoir et prévenir ce que les différentes factions et mouvances terroristes ou hyper-violentes annoncent vouloir faire.

Leur méthode : replacer ces différents textes (souvent méconnus ou trop dispersés pour être aisément rapprochés, mais ici largement cités et commentés) dans leurs contextes historiques, politiques, économiques, sociaux, culturels,... respectifs. Leur mission : indiquer d'où viennent et qui sont leurs auteurs, et « discerner les évolutions dans l'univers changeant du crime, premier dispositif globalisé de la planète ».

Pour ce faire, ils pratiquent « un perpétuel aller-et-retour » entre le discours (qui légitime, suggère, ordonne, relativise, qualifie ou conteste la violence terroriste) et la pratique (coups de poignard, coups de feu ou explosions), au fil des époques et jusqu'à aujourd'hui.

Il est donc désormais possible, grâce à cette anthologie, de comprendre « comment les circonstances transforment parfois des intellectuels d'encre en intellectuels de poudre ou des tueurs en théoriciens », de savoir quelles idées peuvent déboucher sur quelles violences. Et d'anticiper, et espérons-le, empêcher d'autres violences à venir.

Les terroristes disent toujours ce qu'ils vont faire, d'Alain Bauer et François-Bernard Huyghe, aux éditions des PUF, collection "Hors collection". 355 pages au format 15 x 21,5 cm. Chronologie « des actes terroristes les plus significatifs de la période 1968-1988 », bibliographie (abondante) et index des principaux noms cités. 29 €. ISBN 9782130578819.

ECONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE

- **MAIS COMMENT FONT CES GRANDS GROUPES « EMERGENTS » ?**

Les éditions Lignes de Repère ont eu la bonne idée de relancer la diffusion, revue et actualisée, de cet ouvrage qui avait, à sa sortie aux Etats-Unis puis en France, une fois traduit (fort bien, par Emily Borgeaud), connu le plus vif succès dans la communauté des décideurs économiques, déjà aux prises avec une compétition internationale sauvage et incontrôlée, au point de mériter d'être assimilée à une « nouvelle guerre mondiale ».

Ses trois auteurs, directeurs associés en charge du suivi des « évolutions de l'environnement économique mondial » au Boston Consulting Group ont, dans le cadre d'un programme international de recherche, enquêté cinq ans durant sur plusieurs dizaines d'entreprises de toutes tailles et secteurs d'activité, issues des pays dits émergents.

Constatant leurs réussites, dans leurs propres pays comme à l'international, ils se sont interrogés (et ont interrogé leurs dirigeants) sur les raisons de ces succès, sur leurs stratégies, leurs modes de gouvernance, leurs « pratiques » commerciales, financières, managériales,... pour aboutir à dresser une liste de sept modes d'action. Le lecteur découvrira chacun d'eux - peut être avec étonnement ?, au rythme des sept chapitres principaux de cette étude encore sans équivalent disponible en français.

Les auteurs y décrivent les défis et les « épreuves » auxquelles ces entreprises ont été confrontées, chez elles et à l'international, et surtout les actions qu'elles ont engagées pour y réussir, dans différents domaines : leurs produits bien sûr (innovation, qualité, prix,...), mais aussi, la gestion et le développement personnel de leurs collaborateurs et des équipes multiculturelles, leurs stratégies de connaissance et d'accès aux marchés, leurs politiques commerciales stricto sensu, ...

On y lira aussi avec intérêt les résultats de leur enquête concernant les objectifs que se sont fixés les dirigeants de ces entreprises, dont certaines aujourd'hui sont, de loin, les premières mondiales dans leurs secteurs. Loin d'être uniquement économiques (création de richesse, accumulation de capitaux, satisfaction des actionnaires, domination des marchés), ces objectifs concernent aussi - et parfois d'abord, l'apport aux pays « cibles », les bienfaits pour les populations locales et la quête de sens.

Ce que résume ainsi l'un d'entre eux : « Ce que vous (dirigeant d'entreprise) faites, les décisions que vous prenez, la façon dont vous pensez, la façon dont vous vous comportez, auront une influence sur la vie des individus et changeront le monde, pour le pire, ou le meilleur ».

***Globality**, d'Harold Sirkin, James Memerling et Arindam Bhattacharya, aux éditions Lignes de Repère. 200 pages au format 17 x 24 cm. 25 €. ISBN 9782915752458.*

- **NOS MARQUES DE LUXE FRANÇAISES SONT-ELLES BIEN PROTEGEES ?**

Gérer une marque, d'autant plus une marque de luxe, est « affaire complexe, nécessitant de fins réglages, dans un monde où la croissance est religion ». Et si étendre la clientèle d'une marque de luxe (à l'international en particulier), génère de la croissance à moyen terme pour l'entreprise qui la détient, le risque existe d'appauvrir l'entreprise-proprétaire par le débit d'un actif immatériel comptablement invisible, celui de la valeur de la marque ».

Dès lors, comment développer une marque de luxe sans dépasser un taux de pénétration au-delà duquel elle sera galvaudée ? En élargissant son aire géographique ou sa gamme de produits.

Ainsi Marcel Botton, Président de Nomen International, introduit-il l'ouvrage magistral (un de plus) que Jean Watin-Augouard consacre aux marques de luxe (françaises), fruit de ses nombreuses années d'expertises de nos marques, de leur histoire, de leur développement, de leurs réussites (et de leurs échecs parfois) ; nouvel hommage aux talents de nos créateurs, entrepreneurs et industriels et à travers eux, insiste Marcel Botton, au « génie propre de la France, dont l'industrie du luxe est plus reconnue à l'étranger que sur son sol. ».

De la haute couture, de la joaillerie, de la parfumerie, de l'hôtellerie, de la gastronomie, de la cristallerie ou de la maroquinerie, ce livre intelligent (en plus d'être beau) offre un panorama à la fois général et précis de 135 marques de luxe françaises.

Watin-Augouard, spécialiste d'histoire économique, rédacteur en chef de la *Revue des marques* et auteur, entre autre, du (seul à ce jour) *Dictionnaire des marques*, ainsi que de la passionnante *Histoire de marques* (trois fois actualisée et rééditée !), raconte ici en effet leurs origines, leurs inventeurs et promoteurs, leurs cultures, leur univers, et bien sûr leur développement, y explique leur savoir-faire, exalte leur amour du geste bien fait, mais souligne aussi leur souci constant d'innovation, leur curiosité inlassable et leur souci permanent du goût de la clientèle.

Toutes caractéristiques qui expliquent l'extraordinaire et sans doute unique notoriété à l'international, autant que la réussite économique des Arthus-Bertrand (les orfèvres, bien sûr...), Breguet, Caron, Charvet, Chevillotte, Debauve et Gallais, Goyard, Harcourt, Hennessy, Hermès, La Cornue, Lancôme, Moët & Chandon, Odier, Pierre Frey, Repetto, Roger Vivier, Sisley et Veuve Clicquot, pour ne citer qu'eux, dont les sagas côtoient dans l'ouvrage celles des plus grands hôtels et restaurants français, du Crillon à Lasserre, du Ritz à Prunier !

L'auteur s'interroge aussi, avec le concours et l'expertise de Marc-Antoine Jamet, Président de l'Union des Fabricants, sur la capacité des autorités françaises et européennes à protéger ce patrimoine, unique on en conviendra !, contre les assauts des contrefacteurs, contre cette « industrie multinationale du faux » qui menace non pas les savoir-faire inégalés de ces artisans du luxe, mais leurs marchés économiques, par un lent mais inlassable travail de sape... sur les prix !

Contre la « déferlante des imitations, saurons-nous « fédérer les initiatives dispersées » de lutte contre les trafics liés, qui menacent tout à la fois, l'emploi, la santé et la sécurité des consommateurs, mais aussi l'innovation et donc la croissance de ces entreprises ? A quand un « avenant anti-contrefaçon » sans équivoque à la Convention de Palerme (qui organise le combat récurrent contre le crime organisé), tant il est clair, rappelle l'auteur, « que les mêmes réseaux et les mêmes capitaux (...) sont derrière ces fléaux ? »

Poser les bonnes questions...

Marques de luxe françaises, de Jean Watin-Augouard, aux éditions Eyrolles-Editions d'Organisation, en partenariat avec Trademark Ride*. 325 pages au format 19,5 x 26 cm. 45 €. ISBN 9782212544930

* 93, rue de la Santé 75013 Paris – www.trademarkride.com

- « LE » GUIDE OPERATIONNEL DU CREATEUR DE (PETITE) ENTREPRISE

Création, financement, fiscalité, gestion et comptabilité, immobilier, protection des biens, protection des personnes, social, structures juridiques, transmission et liquidation, tout,

absolument tout ce qu'il faut savoir avant de - et pour - créer sa première TPE/PME, se trouve dans cette cinquième édition du désormais célèbre *Vadémécum de l'entrepreneur*.

Les auteurs et leur éditeur* ont ainsi actualisé l'ensemble des informations nécessaires pour entreprendre, en toute connaissance et sans rien oublier d'essentiel, de l'élaboration du projet à la transmission de l'entreprise, en passant par son financement, le choix de ses structures, sa gestion au quotidien, y compris sociale...

Le défi était de taille, tant les lois et règlements (français - il en reste ! et européens) se multiplient. Il est ici magistralement relevé, car si les informations contenues dans cette édition sont forcément datées (dès sa parution), et si elles ne sauraient se substituer à celles délivrées par les organismes officiels compétents ou par les conseils des professionnels, elles constituent le plus vaste et immédiatement accessible des recueils sur la conduite à suivre et « l'état de l'art » entrepreneurial.

On le gardera donc toujours avec soi et à portée de main, d'autant plus que sa présentation est pratique (les onglets renvoient à des fiches elles-mêmes classées par rubriques), que sa mise en page est aussi claire et aérée que possible dans un aussi petit format, et que ses annexes sont complètes (archivage, échéancier social et fiscal, normes et nomenclatures, protection des créations, adresses, livres et sites utiles,...).

Indispensable, vous dis-je...

Vadémécum de l'entrepreneur TPE-PME, sous la direction de Céline Laure, aux éditions SEFI-Arnaud Franel. 180 pages au format 12 x 22 cm. Index et nombreuses annexes (très utiles). 38 €. ISBN 9782896031757.

* www.editions-sefi.com

♦ Chez le même éditeur, on lira avec le même profit le **Vadémécum du patrimoine 2010**, lui aussi conçu et présenté sous forme de fiches claires, concises et complètes.

Y sont définis, décrits et détaillés : les notions, les formes, les dispositifs, les contrats, les produits, les plans, la fiscalité... et référencés les sites et les adresses utiles relatives à l'assurance-vie, au crédit, à la défiscalisation, à l'immobilier, aux impôts, aux lois Fillon-Madelin, au PEA et aux placements bancaires, aux régimes sociaux et de santé, aux successions, aux valeurs mobilières (instruments financiers et épargne salariale ...).

Deux dictionnaires également parus chez SEFI, le **Dictionnaire de la Banque** et le **Dictionnaire de l'Épargne**, rassemblent tous les termes utilisés dans l'univers bancaire et le secteur de l'épargne (salariale et de retraite). A noter qu'en plus d'en donner les définitions, les deux ouvrages proposent des analyses et des descriptifs complets des notions définies, illustrés et complétés de nombreux exemples et conseils, et de plusieurs études de cas.

Vadémécum du patrimoine 2010, sous la direction de Véronique Couturier, aux éditions SEFI - Arnaud Franel. 150 pages au format 12 x 22 cm. Index. 39,95 €. ISBN 9782896032501.

Dictionnaire de la Banque, de Thierry Duclos. 400 pages au format 11 x 18,5 cm. Liste des abréviations. 19,95 €. ISBN 9782895091202.

Dictionnaire de l'Épargne, de Patrick Lamy. 350 pages au format 11 x 18,5 cm. Bibliographie, adresses utiles et index. 19,95 € ISBN 9782895091172.

MARCHES EMERGENTS

- **LA REPUBLIQUE SUD-AFRICAINE EN VOIE DE « TIERS-MONDISATION » ?**

La République d'Afrique du Sud est « née » le 31 mai 1961 après que l'ancienne Union Sud-africaine, dominion britannique depuis 1910, se fut retirée du Commonwealth. Bernard

Lugan, historien et enseignant*, rappelle d'abord, dans les deux grands premiers chapitres de cette nouvelle, monumentale, érudite et très vivante « Histoire » de la RSA, les origines – connues – les plus anciennes de ce qui allait devenir la RSA : son peuplement, inscrit lui-même dans le peuplement du continent africain et qu'il faut connaître pour comprendre l'Afrique du Sud d'aujourd'hui.

Il dit ensuite, dans un long deuxième chapitre, comment se forma, entre 1503 et 1795, le peuple afrikaner et « apparurent les grands stratifications raciales qui conditionnèrent l'histoire moderne, puis contemporaine » du pays, comment entrèrent en contact, puis s'y heurtèrent (en 1770), les deux fronts pionniers des populations nguniphones avançant vers le Sud et celui des Boers tentant de progresser vers le Nord.

A la fin de cette « période hollandaise », va naître le contentieux entre Boers et Britanniques, dont l'auteur, en son chapitre quatrième, décrit précisément les étapes, de « la première occupation britannique », en passant par l'évocation du *Grand Trek*, à la reconnaissance des Républiques boers par Londres, en 1852/1854. Le chapitre cinquième, dans cette continuité historique, expose la « difficile indépendance de ces dernières et comment la Grande-Bretagne va « reprendre l'initiative », introduisant logiquement deux imposants chapitres (six et sept) consacrés aux prémices et aux terribles épisodes de la guerre anglo-boer.

Bernard Lugan peut évoquer dès lors, les années de « la construction de la puissance », à partir de 1902 et jusqu'en 1948, date à laquelle l'Afrique du Sud va entrer, selon lui, dans une longue période d'« autisme géopolitique », jusqu'à devenir « une citadelle », « assiégée » de l'extérieur et fragilisée sinon fissurée à l'intérieur, par « la contestation noire » et l'une de ses expressions visibles, les « guerres dans les *townships* ».

En 1989, le « pouvoir blanc » va laisser la place au « pouvoir noir », dans des conditions que raconte le dernier et dixième chapitre. L'auteur y démontre combien l'expression de « nation arc-en-ciel » est fallacieuse, tant les différents peuples (Zulu, Xhosa, Sotho, Venda, Pedi, Ndebele) « artificiellement réunis par le colonisateur » conservent aujourd'hui non seulement des langues différentes, mais aussi « des références socioculturelles étrangères les unes aux autres, et des intérêts contradictoires ».

Pessimiste, Bernard Lugan, constatant le « resurgissement de l'ethno-régionalisme, nié par l'idéologie officielle », s'inquiète de la tiers-mondisation de la République sud-africaine dont l'image visible (ou présentée à l'extérieur) de quelques secteurs économiques performants (nouvelles technologies, industrie, finance et agriculture), ne cache plus qu'elle « surnage dans un océan de pénuries, de corruption, de misère sociale et de violence » ; qu'elle n'est plus ni une puissance ni politique, ni militaire ; que son rayonnement est « miné par la pauvreté, le chômage, l'insécurité et le départ de ses cadres blancs » ; et que sa place même de puissance régionale lui est aujourd'hui disputée par l'Angola ».

Une fois dissipée l'euphorie liée à la Coupe du monde de football, la RSA devra, à nouveau, affronter ses contradictions et surmonter ses dissensions internes. Lugan doute qu'elle y parvienne, compte tenu de la situation résultant des années de pouvoir et de gouvernement de l'ANC. Ainsi, fin 2009, 43% des Sud-Africains (dont 10% de Blancs) vivaient-ils avec moins de 2 dollars par jour ; le quart de la population, soit 12 millions de personnes, n'avaient pas accès à l'eau courante ; 9 millions de Noirs vivant dans des bidonvilles ; un sud-africain sur trois était sans emploi ; 50 meurtres étaient commis chaque jour ; 1800 fermiers blancs avaient été assassinés depuis avril 1994 ; la consommation de drogue explosait au point que 15% de la population étaient dépendants ; le pays comptait 5,7 millions de séropositifs et 1000 personnes mouraient quotidiennement du Sida, cependant que 70% des étudiants blancs de cinquième année de médecine choisissaient d'émigrer pour ne pas effectuer leur internat « en zone noire », comme ils ont l'obligation de le faire... s'ajoutant aux milliers de jeunes afrikaners qui choisissent eux aussi l'exil, privant les entreprises du pays de l'immense majorité de leurs jeunes diplômés (300 000 cadres manquaient fin 2007).

On lira donc cette *Histoire de l'Afrique du Sud* avec un grand intérêt d'abord parce que son auteur en connaît et en suit le cours depuis de très nombreuses années ; parce que son érudition le dispute à ses compétences ; parce qu'il ne travaille que sur des sources fiables ; parce que ses jugements sont donc solidement étayés et *ultime sed non minime*, par ce qu'il ignore superbement le « politiquement correct » sur un sujet, la RSA, où il s'applique pourtant bien souvent sans honte ni retenue.

* Bernard Lugan est l'auteur de très nombreux ouvrages historiques de qualité consacrés à divers pays du continent (*Histoires de l'Afrique, de l'Égypte, du Maroc, du Rwanda, ... des origines à nos jours*), et d'actualité (entre autre trois livres sur le Rwanda et deux sur « l'aide » à l'Afrique), ainsi que d'un remarquable (et inégalé) *Atlas historique du continent africain*. Il enseigne l'Histoire de l'Afrique à l'Université Lyon III. Conférencier au CHEM et à l'IHEDN, il dirige un séminaire sur l'Afrique du Sud au Collège interarmées de Défense. Il est aussi expert auprès du Tribunal Pénal International pour le Rwanda.

***Histoire de l'Afrique du Sud*, de Bernard Lugan, aux éditions Ellipses. 550 pages au format 16,5 x 24 cm. Plus de 70 cartes originales en n&b, bibliographie, chronologie et index. 34,50 €. ISBN 9782729854638.**

SCIENCES ET TECHNIQUES

- **POUR MIEUX COMPRENDRE LES ENJEUX DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

Ce nouveau « dossier », le 12^{ème} de la collection « Carrefours », confirme la pertinence et l'à-propos des choix éditoriaux des éditions Ellipses.

La notion de développement durable était en effet totalement inconnue du grand public il y a encore quelques années. Le terme même est apparu pour la première fois dans un rapport de l'Union internationale pour la conservation de la nature publié en 1980. Publié en 1987, le rapport Brundtland* évoquait le développement « soutenable » en le définissant comme « le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

La conjonction de plusieurs événements – réchauffement climatique, catastrophes naturelles à répétition, excès multipliés du capitalisme, marche vers la mondialisation – a fait émerger de nouvelles revendications qui se sont imposées aux populations et aux entreprises (ou ont été naturellement acceptées par elles), comme des réalités auxquelles elles ne pouvaient plus se soustraire.

De ce constat émerge deux idées fortes : chaque être humain possède des droits identiques sur les ressources de la terre et, si chacun a « le droit » de les utiliser, tous ont également « le devoir » de les préserver et d'en assurer la pérennité pour les générations suivantes.

L'ouvrage collectif coordonné par Gabriel Wackermann met l'accent tant sur les éléments d'unicité que sur l'extrême diversité et complexité du sujet, qu'il embrasse largement. Au-delà des aspects d'ensemble (concepts, définitions, approche, constats, limites, fractures,...) traités en 7 dossiers très denses dans sa première partie, il détaille et explicite dans les 7 dossiers de la deuxième des problématiques sectorielles aussi diverses que la croissance et le développement démographique, l'espace rural et sa « durabilité », les interrogations liées au futur des hydro-systèmes, les forêts, l'urbanisation et la gestion des villes, la croissance du secteur du transport et ses limites,...

Les 9 dossiers constituant la troisième partie de l'ouvrage élargissent les perspectives, dans une approche géopolitique des relations inter-Etats et Nord-Sud, entre pays industrialisés, « en transition » et « émergents », autour de problématiques comme la propriété et l'usage du patrimoine mondial, des énergies naturelles, des ressources marines ou de la protection des littoraux.

Chaque lecteur y trouvera, selon son niveau et ses centres d'intérêt, matière à s'instruire et à réfléchir, sereinement, sur une question et des choix qui nous engagent tous, « dans la mesure où les décisions prises – ou non – aujourd'hui auront des conséquences... durables.

Le développement durable, ouvrage collectif sous la direction de Gabriel Wackermann, aux éditions Ellipses, collection Carrefours. 495 pages au format 16,5 x 24 cm. Nombreux graphiques et tableaux ; cartes et photos n&b. 29,50 €. ISBN 9782729839550.

CIVILISATIONS ET CULTURES

- **POUR NE PLUS IGNORER GORANIS ET BALOUTCHES, GAGAOUZES ET OUIGHOURS...**

Est-il nécessaire de rappeler ici que toute démarche d'internationalisation implique, pour le décideur économique, la connaissance à la fois la plus complète et la plus fine des « pays-cibles » ? Pour ce faire, nombre d'outils existent aujourd'hui, dans une « panoplie » incluant, au choix, des « sensibilisations aux cultures locales », des formations au « management interculturel », ou la fourniture de « fiches pays » rappelant –utilement– les us et coutumes locales et les précautions à prendre pour ne pas froisser ses hôtes, sur le mode « à faire, à ne pas faire »...

L'exportateur comme l'investisseur à l'étranger auront aussi l'occasion de lire revues de voyages et magazines de géo-tourisme, souvent plus attrayants et sensationnalistes que réellement instructifs. Et l'Internet « fera le reste », surtout si l'on prend le temps d'y naviguer patiemment en anglais.

Mais on ne saurait trop aujourd'hui leur conseiller, aussi, la lecture des six premiers ouvrages de la jeune collection « Voyage au pays des... » lancée en début d'année par la jeune et dynamique équipe des Éditions Cartouche* et animée avec autant de fougue que de talent par Marianne Paul-Boncour et Patrick de Siney.

Partageant de longue date une attirance commune pour les lieux « peu fréquentés mais chargés d'histoire », ils ont résolument choisi de nous guider sur d'autres pistes (au sens littéral), vers des populations souvent minoritaires et méconnues mais qui vivent aujourd'hui dans des contextes culturels oubliés, dans de grands pays dont on croyait souvent, mais à tort, tout connaître.

S'ils ont eux-mêmes écrit (avec quelle plume !) l'un des volumes de la collection, consacré aux étonnants Gagaouzes (peuple de langue turque mais de religion chrétienne, ressortissants de la République autonome de Gagaouzie, située au sud de la Moldavie), ils ont confié le soin à des historiens, à des journalistes, à des enseignants-chercheurs,... tous gens de plume et de brodequins, familiers du terrain, de nous rapporter leurs récits les plus récents.

Ainsi, de l'émouvant *Voyage au pays des Gorani*, « petit peuple musulman de langue slave » vivant au sud de la république (sic) du Kosovo, rédigé à quatre mains par Jean-Arnault Dérens (agrégé d'histoire et journaliste, rédacteur en chef du *Courrier des Balkans*) et Laurent Geslin, (géographe de formation, journaliste et photographe), ou du très érudit et inquiétant *Voyage au pays des Baloutches* (d'Iran), signé Stéphane Dudoignon (chercheur au CNRS, chargé de conférence à l'EHESS et chercheur invité à l'Université de Tokyo, éditeur du

Central Eurasian Reader, revue de bibliographie critique sur l'Eurasie Centrale). Mais aussi des *Voyages au pays des...* Ouighours (du Turkestan chinois), des Mapuches (du Chili), des Chleus (du Maroc), des Bobo (du Burkina Faso), des Lau (des Iles Salomon), ou des Kalmouks (de Russie du sud), en attendant la parution des *Voyages au pays des Miq'Mag* (du Canada) ou des Avars (du Daghestan)...

Tous ces récits (complétés en fin d'ouvrage de conseils – très – pratiques et d'un indispensable lexique), à la fois passionnés et lucides, rendent compte avec érudition, avec émotion parfois, de la vie de ces populations minoritaires dans leurs pays (dont elles constituent paradoxalement, souvent, le cœur historique), de leurs coutumes religieuses, de leurs traditions architecturales, littéraires ou musicales, de leurs habitudes culinaires et de leurs modes vestimentaires et bien entendu de leur organisation sociale et politique.

A l'heure, tant médiatisée, du « village global », on dévorera donc avec le plus vif intérêt ces chroniques de voyages atypiques, qui devraient satisfaire les curiosités les plus exigeantes.

Voyage au pays des Gorani, de Jean-Arnault Dérens et Laurent Geslin, aux éditions Cartouche. 150 pages au format 12,5 x 20 cm. Carte et illustrations n&b. 12 €. ISBN 9782915842609.

Voyage au pays des Baloutches, de Stéphane Dudoignon, aux éditions Cartouche. 215 pages au format 12,5 x 20 cm. Carte et illustrations n&b. 14 €. ISBN 9782915842371

La description des autres Voyages... est accessible sur www.cartouche-editions.com

- « S'IL SE CONFIRME QU'IL EST CHRETIEN, IL FAUDRA LE TUER...

La *fatwa* est sans appel. Elle condamne Mohammed al-Sayyid al-Moussaoui, jeune musulman chiite irakien issu d'une « riche famille de seigneurs qui remonte directement au prophète par l'imam Moussa al-Kazemi, descendant d'Ali, jeune cousin et gendre de Mahomet » ! Son crime, aux yeux de l'ayatollah Mohammed Sadr, comme à ceux de ses propres parents : sa conversion au christianisme.

Une conversion venue sur le tard, pendant son service militaire où il doit partager sa chambre avec Massoud, un jeune chrétien irakien qui lui suggère de relire le Coran « avec intelligence et honnêteté, sans tricher ». Mohammed découvre alors, au fil des semaines où il va étudier un texte qu'il ne connaissait, reconnaît-il, que superficiellement, « vers quoi et vers Qui il est véritablement appelé ».

Dès lors, il va lui falloir, pendant plusieurs années !, dissimuler à ses parents et à ses proches son attirance pour le christianisme, l'étude qu'il pratique de la Bible (que lui a offerte Massoud et qu'il réussit à leur cacher), sa pratique des prières quotidiennes, sa participation (avec milles ruses pour s'y rendre) à la messe dominicale, ainsi que ses démarches pour être baptisé. Il n'oublie pas en effet qu'en Irak, « l'élimination des apostats est une règle pratiquée dès l'apparition de l'islam ». Il risque donc sa vie s'il était découvert.

Ce qui finit par arriver quand « un matin à l'aube », convoqué par son père, il est, sous ses yeux et ceux de sa mère, roué de coups par ses frères, oncles et cousins qui, armés, « sont prêts à appuyer sur la gâchette au moindre geste, à la moindre parole de travers ». Dans ce « vent de folie qui souffle alors sur ceux qui l'entourent » il entend sa propre mère « lancer avec une violence inouïe : tuez-le et jetez-le dans le Basel ! »...

Miraculeusement épargné une première fois, il est conduit devant Mohammed Sadr qui, en attendant « qu'il se confirme qu'il est chrétien » le fait jeter en prison où il va séjourner seize longs mois et y être régulièrement torturé. Relâché, il retrouve l'épouse que ses parents lui avaient imposée mais qui va elle aussi, à son contact, se convertir au christianisme. Avec leurs deux enfants, à l'issue d'un périple incroyable... et de quelques nouveaux miracles, ils franchissent la frontière avec la Jordanie, où ils se cachent et obtiennent enfin d'être baptisés.

Mais ses frères et oncles qui le cherchaient sans relâche, retrouvent Mohammed devenu Joseph, l'enlèvent en plein désert et après trois heures d'un dialogue à sens unique pointent à nouveau leurs armes sur lui. « La suite, écrit-il, reste un mystère pour moi. Comment se fait-il que la première balle ne m'ait pas touchée ? Quelle est cette voix féminine, intérieure, qui m'a soufflé de fuir. Et les autres balles qui suivirent, qui sifflaient à mes oreilles, comment m'ont-elles épargné ? ».

Blessé (miraculeusement ?) sans gravité au mollet, il organise alors son exil vers l'Europe et c'est en France qu'il parvient, où il réside aujourd'hui avec sa famille.

Cette histoire vraie « sonne » son lecteur. Elle le renvoie évidemment aux martyrs des premiers temps de l'Eglise. Elle donne vie, aussi à l'avertissement de saint Luc selon lequel « Vous serez livrés même par vos parents, vos frères, votre famille et vos amis et ils feront mettre à mort certains d'entre vous. Vous serez détestés de tous, à cause de Mon Nom. Mais pas un cheveu de votre tête ne sera perdu ».

Ce témoignage dit aussi, et ce n'est pas son moindre mérite, l'intolérance absolue de l'islam pour qui « le changement de religion, en particulier la conversion au christianisme, est un crime », toujours puni de mort.

Le prix à payer, de Joseph Fadelle, aux éditions de L'Œuvre. 220 pages au format 15 x 20,5 cm. 18 €. ISBN 9782356310606.

DEBATS PUBLICS, DEBATS D'IDEES

- **DE LA FAILLITE DES SYSTEMES MONETAIRES... A LA RUINE DES PEUPLES ?**

David Mascré, docteur en mathématiques, docteur en philosophie et en histoire des sciences, est chargé de cours à l'Université Paris V et professeur de géopolitique à HEC et à l'Ecole des Hautes Etudes Internationales. Il étudie l'histoire des crises et plus largement « des menaces et autres phénomènes de rupture engendrés par les bouleversements géopolitiques du monde contemporain ».

A ce titre, il s'est intéressé aux crises qui ont secoué le monde et l'Occident en particulier ces dernières années. Le présent ouvrage, publié en février dernier, embrasse largement et profondément son sujet, et permet ainsi à ses lecteurs de mieux comprendre (comme de l'intérieur) les mécanismes qui ont conduit à son émergence. Mieux, il « situe les responsabilités des acteurs et des élites financières (sic) » auxquelles les peuples ont (imprudemment semble-t-il), confié le gouvernement des nations, dans l'avènement de ces « crises, *krashs* et autres collapsus ».

Et dépassant les nécessaires (et brillants ici) exposés des bilans et constats, l'auteur imagine « quelques solutions » pour l'avenir. Car si nous risquons, à le lire, une lente décadence, il ne veut pas croire qu'il n'existe pas de remèdes (hormis la guerre...) pour endiguer l'actuelle « compartimentation mentale, unilatéralisation de la pensée, perte de l'esprit de finesse (comme c'est bien vu et bien dit !), dénaturation de notre rapport au réel et contamination par le fétichisme technologique ».

A commencer par une révision et un abandon clair des idéologies libertaires et de « leurs transgression originelles de l'équilibre tripartite fondamental travail, production, finances ». Pour, enfin, « changer de perspective, réajuster nos priorités et enraciner notre action sur de nouveaux principes, plus solides et mieux ancrés ».

Face au brutal « retour au réel », il va falloir, écrit-il, « déterminer collectivement sur quelles valeurs nous souhaitons assurer la survivance de nos sociétés et fonder leur développement future.

Car il ne suffira pas de régler la question des faillites boursières, bancaires et financières ; parce que c'est de faillite morale qu'il s'agit, il nous faudra beaucoup de résistance de cœur et de forces vives pour redonner à notre pays l'élan et la direction dont elle a tant besoin ».

Nous laissons volontiers à ses lecteurs le plaisir de découvrir l'ampleur de son raisonnement et les qualités de sa démonstration, mais nous ne résistons pas à citer une – petite – partie de sa conclusion (envoi serait sans doute plus exact) : « Il n'y aura, prévoit-il, de solution à nos difficultés qu'en remontant à leur source ; il n'y aura de sortie de crise qu'en revenant sur les principes qui nous y ont fait entrer et qui demain nous y feront plonger plus profondément encore. L'enjeu de notre survie individuelle et collective est à ce prix. Espérons seulement qu'il ne soit pas trop cher à acquitter ».

Crise, krash, collapsus, de David Mascré, aux Editions de L'Infini. 245 pages au format 15 x 21 cm. Annexes, notes et bibliographie. 20 €. ISBN 9782918011088.

- **12 DECISIONS POUR EMPECHER LE DECLIN DE LA FRANCE**

En mai 2012 (dans à peine deux ans !), les électeurs français (s'il en reste...) éliront au suffrage universel le septième Président de la V^{ème} République. François Billot de Lochner (Sciences Po Paris, EM Lyon, et auteur de deux précédents brillants et revigorants essais*) s'interroge dans cet ouvrage décapant sur les marges de manœuvre, et surtout sur le courage qui sera nécessaire au futur chef de l'Etat pour « empêcher que la France renonce définitivement à être ».

Car la situation actuelle dans laquelle elle se trouve aujourd'hui confrontée, et ses prolongements froidement logiques que notre auteur décrit et détaille dans une introduction d'une rigueur elle-même implacable, fera du nouveau Président l'ultime décideur en capacité d'opérer le redressement de notre pays.

C'est pourquoi Billot de Lochner espère et imagine que le futur élu aura su élaborer, annoncer et expliquer pendant la campagne électorale, « douze mesures pour 2012 », d'application immédiate (même s'il sait qu'elles en appelleront d'autres, dans le cadre de réformes plus larges et profondes), seules susceptibles malgré le feu des critiques qu'elles ne manqueront pas de susciter, de permettre au pays de « changer de cap » et se redresser enfin, et durablement.

Sans en déflorer le contenu, on en dira seulement l'objet : rétablir la liberté d'expression, protéger la femme et l'enfant, garantir l'ordre public, rétablir l'excédent budgétaire, réorganiser un service national, sanctuariser la famille, reconstruire le système monétaire international, revisiter la loi Veil, décider de l'Union européenne, remettre le travail au cœur de la société, stopper provisoirement les flux d'immigration et libérer l'enseignement.

Chaque mesure est replacée dans le contexte (financier, économique, social, moral,...) qui explique la nécessité de l'appliquer, puis détaillée, autant qu'il est possible de le faire en quelques pages (mais toujours simplement et clairement), s'agissant des objectifs, puis des moyens de sa mise en œuvre.

François Billot de Lochner fait vraiment ici œuvre salutaire (à la fois bénéfique, profitable et utile), car en dressant et en rendant publiques cette première liste de décisions à l'apparente raideur, il offre à ses lecteurs matière à réfléchir ; il répond brillamment à la lancinante question du « que faire ? » ; il nous dit aussi que ces idées sont largement partagées, et par un plus grand nombre de Français que l'on voudrait nous faire croire.

Autant de raisons de l'en remercier... et de promouvoir largement son ouvrage « pour éviter que la France s'enfonçe dans un déclin dont nul ne pourra plus envisager sérieusement la sortie sans drame majeur ».

* « Le choix du déclin » (2006) et « L'affaire Vanneste, ou la mise à mort de la liberté d'expression » (2008), chez le même dynamique et courageux éditeur.

12 mesures pour 2012, de François Billot de Lochner, aux éditions François-Xavier de Guibert. 144 pages au format 14 x 21 cm. 13 €. ISBN 9782755403923.

- **LES GUERRES SONT-ELLES FATALES ?**

La propension de l'homme à rechercher la proximité de ses semblables le conduit à former des communautés qui, tôt ou tard, entrent, potentiellement ou réellement, en conflit avec d'autres communautés. Partant de ce constat, ici étayé par de très nombreuses références, Claude Cebula, docteur en droit public, aujourd'hui magistrat, conduit une réflexion puissante et profonde sur la guerre, « toujours prête à frapper à notre porte », sur son sens dans notre société, « sous le prisme de l'Histoire » mais aussi « sous l'angle de ceux qui la veulent ou la subissent ».

Il aborde, et bien au-delà, détaille les aspects juridiques, idéologiques et sociologiques de la guerre en trois « séquences » : la conduite politique de la guerre (« contrôler l'usage de l'épée pour mieux la faire admettre »), la rencontre entre la foi et la patrie (« par l'image, l'écrit et le discours ») et l'« exemple atypique » de l'Alsace et de la Moselle.

Son essai, prolongement d'une thèse de droit public soutenue en 2009 à la nouvelle faculté de droit de Mulhouse et sous l'égide de l'Ecole Doctorale de l'Université de Strasbourg, réoriente la réflexion sur la problématique de la guerre, par référence aux conflits du siècle passé.

Son auteur y démontre que le conflit armé « demeure une potentialité insurmontable, et affirme qu'« en dépit des règles sociales censées les unir, ou gérer les relations réciproques entre humains, la pulsion de mort reste cachée derrière notre nécessité biologique ».

Mais il veut croire et espère que seule la culture « comme expression pacifique de notre capacité de réflexion » parviendra à contrebattre notre « morbide quête de l'espace » à l'origine de la « fatalité nécessaire » de la guerre.

Discours sur la guerre, ou la fatalité nécessaire, de Claude Cebula, aux éditions L'Harmattan, collection « Questions contemporaines ». 260 pages au format 15,5 x 24 cm. Annexes (textes juridiques) et bibliographie. 25 €. ISBN 9782296111745.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

- **POUR RETABLIR LA VERITE SUR L'OPERATION TURQUOISE AU RWANDA**

« Mission. Mettre fin aux massacres partout où cela sera possible, éventuellement en utilisant la force. Etre en mesure de passer le relais à la Minuar II le moment venu. » « Règles de comportement. L'opération Turquoise se déroule sous forte contrainte politique et médiatique (...). Il importe que tous les participants soient imprégnés de l'esprit de la mission et observent des règles de comportement compatibles avec les fondements suivants : adopter une stricte neutralité vis-à-vis des factions en conflit (...). L'armée française ne vient ni pour soutenir les FAR ni pour combattre le FPR (...). L'opération est à forte dominante humanitaire. Il s'agit de sauver des vies menacées en de nombreux endroits du territoire

rwandais (...). Le but politique recherché est la remise en œuvre des accords d'Arusha (...). L'intervention française est menée sous l'égide de l'ONU. »

Tels étaient les fondements, l'esprit et la lettre de la mission Turquoise, on ne peut plus clairement exprimés dans son Ordre d'opération n°1, qui fut préparée, commandée et conduite avec succès (sous le regard de dizaines de journalistes de toutes nationalités) par le général Jean-Claude Lafourcade au Rwanda, du 22 juin (après le vote à l'ONU de la résolution 929 pour « y assurer de manière impartiale la sécurité et la protection des personnes déplacées, des réfugiés et des civils en danger ») au 22 août 1994.

Seize ans après, alors que la France et le Rwanda (qu'un sérieux contentieux judiciaire et politique opposait pourtant à ce sujet), viennent de rétablir leurs relations diplomatiques, des accusations demeurent sur la neutralité des militaires français et pire, sur leur éventuelle complicité dans les massacres dont furent victimes Tutsis et Hutus.

Il est vrai qu'entre temps et régulièrement, ils furent mis en cause: plaintes déposées en 2005 devant le Tribunal aux Armées de Paris par des Rwandais pour « complicité de génocide » (sic !); déclarations du Président rwandais affirmant que les militaires de Turquoise étaient « venus pour tuer les Tutsis » (!!); accusations portées par le gouvernement de Kigali en août 2008 contre des officiers français « d'avoir pleinement pris en charge le projet génocidaire » (re-sic !). Des livres aberrants ont même été publiés – y compris en France – qui ont relayé ces accusations ineptes, conduisant dix officiers français nommément cités, jusque sur leurs couvertures!, à porter plainte en diffamation contre leurs auteurs.

A son tour, après avoir d'abord fondé en 2005 l'Association France-Turquoise* « afin de défendre l'honneur des unités et des militaires engagés au Rwanda », le général Lafourcade a pris la plume pour nous donner à connaître, non pas « sa » vérité mais « la » vérité sur Turquoise, et dire comment les hommes qu'il commandait ont servi et rempli leur mission, dans des conditions parfois épouvantables, avec autant de que dévouement que de rectitude. Et n'ont pas à en rougir, sinon de fierté.

Et comment pourrait-il en être autrement quand il se souvient et nous rappelle qu'en rentrant en France, fin août 1994, s'il est, avec ses hommes, bouleversé par ce qu'il vient d'affronter, « mais fier d'être parvenu à sauver, grâce à ses troupes et aux ONG présentes, des centaines de milliers de personnes, l'ensemble des observateurs, les journalistes et la communauté internationales saluent tour à tour l'opération Turquoise (...). Que de Paris, de New York et de Bruxelles, ils reçoivent les *satisfecit* »...

En rédigeant la conclusion de son témoignage, le général Lafourcade « pense à tous les soldats de Turquoise. Qui ont agi dans un environnement d'une complexité rare, sans cesse confrontés à l'horreur, très exposés médiatiquement, sous le regard de la communauté internationale et des télévisions de toute la planète. Qui ont pris des risques. Qui, dans la plus totale transparence, ont fait leur travail avec courage, dévouement abnégation et compétence. Et qui en méritent pas l'infamie d'être accusés du pire des crimes ».

Il attend aujourd'hui que soit affirmée la vérité sur Turquoise, en leur nom et pour l'honneur de nos armées et de notre pays, et que les accusations qui leur sont encore adressées (sans qu'aucune preuve n'ait jamais été produite pour les fonder!), soient enfin « démenties et dénoncées au plus haut niveau de l'Etat. » Nous l'attendons aussi.

* www.france-turquoise.com

Opération Turquoise - Rwanda 1994, du général Jean-Claude Lafourcade, avec Guillaume Riffaud, aux éditions Perrin. 220 pages au format 14 x 21 cm. En annexes, une chronologie des principaux événements de l'histoire du Rwanda, de 1898 à 2009, et la reproduction de l'Ordre d'opération n°1 de Turquoise. 18 €. ISBN 9782262031282.

- **LE MAINTIEN DE L'ORDRE EN ALGERIE DE 1952 A 1962**

La tâche était immense et surtout délicate : raconter avec objectivité, en 2010, le rôle et l'activité au quotidien, sur une période de dix ans, des Compagnies Républicaines de Sécurité (CRS) pour « faire respecter l'ordre républicain » en Algérie, du 24 avril 1952 au 18 septembre 1962.

Rien, pourtant, n'a découragé les deux auteurs de ce nouvel ouvrage-référence sur le sujet : Jean-Louis Courtois (journaliste et historien, expert auprès de la Cour d'Appel de Paris) et Michel Lejeune (Instituteur, spécialiste d'histoire contemporaine) qui ont eu accès, ont pu lire et dépouiller des milliers de pages d'archives, pour la plupart jamais encore mises à jour, et pour quelques unes, secrètes jusqu'à aujourd'hui.

Mettant à leur tour leurs pas dans ceux du Commandant Henri Spack, le premier – et le seul avant nos deux auteurs – à mettre en ordre et à rédiger « la mémoire » des missions des CRS en Algérie, ils retracent ces dix ans de présence, avec tout à la fois le souci de l'exactitude et du détail quant aux missions réalisées, et la hauteur de vue indispensable sur le contexte dans lequel elles furent réalisées.

Impopulaires dès leur création par le général de Gaulle, en 1944, les CRS l'étaient donc (déjà !) quand elles furent envoyées dans les départements français d'Algérie pour participer aux opérations de maintien et de rétablissement de l'ordre public. Ce livre relate l'histoire des hommes qui les composaient et de ceux qui les commandaient, de leur « courage à sauvegarder la légalité française », dont ils étaient justement les garants, sans états d'âme, au moins apparents.

L'ouvrage décrit évidemment les opérations de maintien de l'ordre dans les principales villes (Alger, Oran, Bône,...), rapidement sujettes à des manifestations d'une ampleur et d'une violence rarement atteintes en métropole. Leurs récits sont étonnants pour le profane qui en découvre ici le nombre et la brutalité.

On sait peu en revanche, et l'on ne disait pas jusqu'à ce livre (dont ce n'est pas le moindre mérite), les missions des CRS loin des villes, au cœur de la population des villages, missions au cours desquelles les hommes des CRS ont, autant qu'ils le pouvaient, tenter de maintenir des équilibres extrêmement fragiles. Evidemment, nos auteurs disent aussi ces missions équivoques, et ces ordres de ne « surtout rien faire », en particulier dans les derniers mois du conflit qui ont vu les mêmes hommes qui les protégeaient quelques mois auparavant, au péril de leur vie (24 tués et 125 blessés physiques graves) assister, impuissants et pour nombre d'entre eux écœurés, à d'épouvantables massacres de pieds-noirs, de harkis et de « simples » sympathisants.

Au point que la dégradation du moral de compagnies entières, « menaçant directement la cohésion des unités », conduira quelques uns de leurs commandants (trop peu nombreux, comme les auteurs le soulignent) au premier rang desquels le colonel de Rosnay, à en rendre compte dans des termes bien peu diplomatiques mais tellement honorables et dignes, à leur hiérarchie.

Mais l'on ne doit priver les futurs lecteurs de ce livre important d'en découvrir toute les qualités et la richesse (à l'image des annexes, détaillées ci-dessous) en en disant trop. On notera enfin, comme signalé en quelques lignes en toute fin d'ouvrage, que les courriers des auteurs aux « plus hautes autorités compétentes » algériennes « sont restés sans réponse et qu'aucune collaboration technique officielle n'a pu être obtenue de la part de ces personnalités ou de leurs services ». *Nihil novi sub sole.*

Les CRS en Algérie, de Jean-Louis Courtois et Michel Lejeune, aux éditions MARINES. 415 pages au format 16 x 22 cm. En annexes : de nombreux documents photographiques (très rares, en n&b et en couleur) ; les groupements et leurs installations ; l'historique du commandement des compagnies ; les bio-express des principaux commandants de groupements CRS ; la liste (publiée pour la première fois) des fonctionnaires des CRS morts et blessés en Algérie (avec mention des identités, grades, affectations, dates et nature des blessures et des faits les ayant entraînés) ; de nombreuses notes officielles (créations de groupements, transferts, inspections, missions, extraits de journaux de marche, CR d'attentats) ; les écussons des unités organiques et les médailles commémoratives ; les matériels et armements utilisés par les compagnies en Algérie. Glossaire, bibliographie, et sources. 25€. ISBN 9782357430471.

- **UN JUSTE HOMMAGE AUX TIRAILLEURS AFRICAINS**

Cinquante après l'accession à l'Indépendance des pays africains de l'ancien « empire colonial français », et 70 ans après les combats de mai et juin 1940, auxquels ils prirent part avec autant de courage que de générosité, il n'était que justice de rendre hommage à ces « soldats de certaines troupes d'infanterie, recrutés parmi les populations autochtones des territoires ou protectorats français d'outre-mer, encadrés par des officiers français », comme il ressort de la définition de « tirailleur ».

Le bel ouvrage que signent Sandrine Lemaire, agrégée d'Histoire et Eric Deroo, chercheur associé au CNRS, avec la collaboration du colonel Papa Momar Niang et d'Antoine Champeaux, relate dans un texte très clair et précis, avec force illustrations originales, dans une maquette soignée, l'épopée des tirailleurs africains depuis la création en 1857 du corps dit des « tirailleurs sénégalais » jusqu'après les deux guerres mondiales et celles dites de « décolonisation », de 1946 à 1962.

Les Tirailleurs, tout à la fois guide et manuel, présente dans une première partie l'histoire de ce corps d'élite, des hommes qui le composèrent et de leur rôle dans les conflits où ils furent engagés. De longs développements y sont consacrés à leur vie quotidienne (dans les tranchées, dans les casernes et dans les principales batailles) en Europe, en Indochine et en Algérie, ainsi qu'à la mémoire, aux souvenirs et aux commémorations qui leur permettent aujourd'hui de sortir d'un certain oubli, en particulier chez les jeunes générations (journées du tirailleur, érections de statues en Afrique et en France, attribution du nom d'un sous-officier de tirailleur à une promotion de Saint Maixent, anniversaire de la création du corps,...).

Une seconde partie met plus particulièrement en avant l'histoire des tirailleurs congolais, constitués dès 1902 en « Régiment indigène du Congo », qui deviendra bataillon de tirailleurs n°2 du Moyen-Congo et participera à toutes les missions menées en Afrique équatoriale. Hautement qualifiées, les compagnies du Gabon et du Moyen-Congo serviront outre-mer et en France ; les tirailleurs congolais seront plus tard répartis dans toutes les unités de la France Libre et participeront aux combats pour la libération de l'Europe, de 1940 à 1954.

Ce livre, qui fera désormais référence sur un sujet peu abordé avant lui dans toutes ces dimensions historiques, pédagogiques et d'une grande richesse d'archives, salue à bon droit l'abnégation, le courage et le patriotisme de ces hommes qui ont quitté leur foyers et leurs pays, exposé leur vie – et l'ont donnée à la France pour plusieurs milliers d'entre eux !, méritant ainsi notre profonde reconnaissance.

Les Tirailleurs, de Sandrine Lemaire et Eric Deroo avec Antoine Champeaux, aux éditions du Seuil en collaboration avec Les dépêches de Brazzaville. 80 pages au format 19,5 x 26 cm. 14€. ISBN 9782020986861.

N.B. L'ouvrage est en vente exclusivement à la Librairie-Galerie Congo, sise au 23 rue Vaneau 75007 Paris, et joignable au 00 33 1 40 62 72 80 ou à librairie@lagaleriecongo.com

- **VOIR ET COMPLIMENTER L'ARMÉE FRANÇAISE**

Depuis la célèbre cérémonie du 14 juillet 1880, qui vit à l'hippodrome parisien de Longchamps « l'armée meurtrie mais renaissante des terribles épreuves de 1987 et 1971 » recevoir ses nouveaux drapeaux et étendards, la tradition de la parade-défilé des armées s'est maintenue à cette date. Y compris au cœur du premier conflit mondial, où quelques régiments bleu horizon, venus du front, défilèrent derrière leurs drapeaux « aux soies lacérées et couvertes de citations et de palmes », et même pendant le second, pendant lequel les Parisiens « recoururent à mille et une astuces pour arborer les couleurs nationales à la barbe de l'ennemi » occupant (presque tout) l'espace public.

Les années d'après-guerre verront chaque année notre armée « à la fête », avec l'apogée du défilé 14 juillet 1959, le premier de la V^{ème} République qui voit rassemblés (pour la dernière fois sans doute, plus de 14 000 soldats, 230 chars et 300 véhicules !) et au cours duquel le général de Gaulle remettra leurs drapeaux aux treize États africains « qui composent désormais la Communauté »...

Dans les années qui suivirent la fin de la guerre d'Algérie, les défilés se firent plus sobres, moins éclatants et plus économes (jusqu'à être amputé des engins motorisés en juillet 1974, pour cause de crise pétrolière) et quoique les médias qui les commentent en disent (comme le souligne l'auteur à juste titre) moins populaires, de crainte d'éventuelles manifestations ou d'attentats. Ampleur encore réduite avec la suspension, puis la suppression, de l'obligation du service national, les troupes à pied ne dépassant pas 4 500 hommes... et femmes.

Nous avons signalé dans un précédent Cahier la qualité du travail de l'auteur, à la fois historien rigoureux, sociologue subtil et iconographe talentueux du Service militaire, « des bandes picardes à l'abolition de la conscription ». Il relève ici avec brio un nouveau défi ; raconter, ou plutôt faire revivre, en 140 pages magnifiquement illustrées, l'histoire des revues du 14 juillet, symbole national français (malgré sa fâcheuse origine) s'il en est.

Symbole, également de l'attachement de la population à son armée, parfaitement confirmée au fil des textes, documents, témoignages, reportages et photos, qui couvrent et rappellent souvent avec émotion les 130 années du plus grand des « défilés » parisiens.

On ne peut donc, en saluant son remarquable travail, que déplorer avec lui que « les modes de la modernité » continuent de niveler la qualité de la seule manifestation d'hommage que la nation consent encore à rendre à son armée.

Les revues du 14 juillet, de Jean-Claude Demory, aux éditions ETAI. 145 pages au format 22 x 29 cm. Nombreuses illustrations n&b et couleur, bibliographie. 40 €. ISBN 9782726889145.

NOUS AVONS AUSSI APPRECIÉ :

- **QUEL SERA LE XXI^{ÈME} SIÈCLE DE JULES ?**

Jules est né le 18 février 2009. La population de la terre est alors inquiète, divisée, en proie au doute. Jules vivra, en ce siècle et jusqu'au prochain, une période probablement unique dans l'histoire de l'humanité.

Son grand père, Philippe Chalmin, professeur d'histoire économique à l'Université Paris-Dauphine, imagine donc, en le tenant dans ses bras, ce que sera « son siècle », et les défis auxquels sa génération sera confronté et devra relever : celui de la gestion de l'espace-terre et de sa capacité à nourrir, peut-être, dix milliards d'hommes ; celui de la capacité de ces derniers à la protéger, durablement ; celui de la maîtrise et de l'invention des énergies nécessaires pour leur assurer (en une meilleure répartition, souhaitons-le lui) un minimum de « confort » au quotidien (chauffage, cuisson des aliments, lumière, transports, communications,...) ; celui, non moins considérable, du « vivre ensemble », sereinement sinon en paix ; celui, fondamental de l'accès à l'éducation, bien inégalement partagé aujourd'hui, et celui d'une croissance économique profitable au plus grand nombre.

Tantôt modérément pessimiste et raisonnablement optimiste, le professeur Chalmin parvient ici, en un exercice prospectif brillant dont peu sont capables, à relever lui-même le défi d'imaginer le futur... de l'éthique, de la quatrième révolution industrielle, du fait spirituel et religieux, de la démocratie, des marchés, de la croissance et de la dette ! D'apercevoir le destin de la France, de l'Europe et de la Chine ; de dissiper les brumes qui entourent l'avenir des ressources énergétiques, de la terre, de l'air, de l'eau et du feu... et de percer les insondables mystères des évolutions démographiques.

Conscient, avec la modestie que ses amis lui connaissent, « des limites d'un pareil exercice » d'anticipation, le grand-père de Jules veut pourtant croire que son petit-fils est né « dans un monde marqué au coin de l'espérance : celle du décollage économique d'une bonne moitié de l'humanité ; provoqué par des expériences politiques mettant en avant de nouvelles pratiques démocratiques ; dans la prise de conscience planétaire de la gravité des problèmes environnementaux ». Espérance doublée, enfin, d'une quasi « certitude dans les capacités d'innovation et d'invention des hommes, ouvrant les portes à un univers technologique dont nous devinons à peine les prémices ».

Puisse-t-il avoir raison !

Le siècle de Jules, de Philippe Chalmin, aux éditions Bourin. 120 pages au format 14 x 21,5 cm. 16 €. ISBN 9782849411438.